

Mesures de sortie du confinement
Labatcha : «Des consultations sectorielles en cours pour garantir les droits des travailleurs»

Après la première phase de sortie du confinement, débutée dimanche 7 juin, des consultations sont en cours entre les entreprises publiques et privées et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) pour garantir une bonne hygiène de travail et toutes les mesures permettant aux travailleurs d'exercer dans un milieu sain en respectant les barrières de sécurité pour éviter la propagation de l'épidémie du Covid-19. Le SG de l'UGTA, Salim Labatcha, a déclaré, hier que ces consultations sont en cours avec les entreprises publiques et privées pour garantir les droits des travailleurs. Lire en page 3

Covid-19, politique intérieure, relations internationales

Les clarifications de Belaïd Mohand Oussaïd

Révision constitutionnelle
Le débat va se poursuivre

Ambassadeur des Etats-Unis à Alger
«J'ai eu une discussion très productive» avec le Président Tebboune

Dans une conférence de presse animée, hier mardi, au siège de la Présidence de la République, le ministre Conseiller à la communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd, a clarifié un certain nombre de questions liées à l'actualité nationale et régionale. Lire en page 2



© Photo : D.R

Application de la 3^{ème} phase du Schéma
Directeur de l'Aire Métropolitaine

Les walis sur le terrain dès aujourd'hui

Avec l'augmentation des prix des carburants applicables depuis quelques jours, celle sur les autres produits ou prestations de service devrait intervenir incesamment. C'est-à-dire avec la fin du confinement généré par la pandémie du Covid-19 annoncée pour le 14 juin prochain. Lire en page 4



Amine Andaloussi,
porte-parole de la compagnie nationale Air Algérie :

«Des pertes de 38 milliards de DA sur le chiffre d'affaires des vols passagers»

Lire en page 3



© Photo : D.R

Saison estivale

Les autorités interviennent pour sauver le tourisme

Comme la plupart des secteurs d'activités économique, le tourisme a été frappé de plein fouet par cette crise sanitaire due au coronavirus. Lire en page 4



Entreprise nationale de transport par bus de voyageurs centre

Les pertes subies estimées à plus de 150 millions de DA

Le Président-directeur général de l'Entreprise nationale de transport par bus de voyageurs centre, Kilane Abderzak a révélé, hier mardi à Alger, les pertes subies par l'entreprise depuis l'entrée en vigueur, à la mi-mars dernier, de la mesure de confinement sanitaire décidée dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus (Covid-19). «Les pertes subies par l'entreprise sont estimées à plus de 150 millions de DA», a-t-il indiqué. Lire en page 3



relizane

Concours national pour contribuer à juguler les conséquences de la pandémie du Covid-19

Le Centre universitaire «Ahmed Zabana» de Relizane vient de lancer le concours (LESPA-19) de participation à la recherche scientifique de solutions et mécanismes pour mettre fin aux effets de la pandémie du coronavirus, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

ain defla

Commémoration du 62^{ème} anniversaire de la mort de Si M'hamed Rais

Ain Defla a commémoré lundi à la Direction de la culture du chef-lieu de wilaya, le 62^{ème} anniversaire de la mort du chahid Si M'hamed Rais tombé au champ d'honneur en 1958.

oran-covid-19

Opération de distribution de 100.000 masques de protection

Le coup d'envoi de l'opération de distribution de 100.000 masques de protection aux citoyens de la wilaya d'Oran a été donné, lundi, au niveau de plusieurs quartiers populaires et zones enclavées, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus.



Covid-19, politique intérieure, relations internationales

Les clarifications de Belaïd Mohand Oussaïd

Dans une conférence de presse animée, hier mardi, au siège de la Présidence de la République, le ministre Conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd, a clarifié un certain nombre de questions liées à l'actualité nationale et régionale.

Concernant d'abord, l'évolution de la situation sanitaire, Mohand Oussaïd Belaïd a rappelé qu'à la suite de la réunion du Haut Conseil de sécurité consacrée à l'évaluation de la situation sanitaire du pays à la lumière de l'évolution de l'épidémie de Covid-19, il avait été décidé de commencer à préparer un plan d'action pour la phase post-Covid-19, soulignant que l'Etat a veillé depuis le début à «ne pas risquer» la vie des citoyens. Une politique qui n'empêche pas, a-t-il ajouté, de rechercher dans le même temps des compromis entre la relance de la vie économique et la lutte contre la pandémie. Le ministre conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, a fait savoir que la valeur des dons numériques versés dans les comptes dédiés à la lutte contre la Covid-19 ont atteint, jusqu'à lundi, 3,86 milliards DA, plus d'un million d'Euros, près d'un million de dollars et 7.700 livres sterling. Ces dons destinés aux citoyens impactés par la propagation de la Covid-19, seront octroyés selon des critères définis par une étude élaborée dans la transparence par une commission présidée par le Premier ministre regroupant des représentants de la société civile et du Croissant rouge algérien (CRA). Par ailleurs, Belaïd Mohand Oussaïd a indiqué que le Président Abdelmadjid Tebboune avait dépêché «il y a quelques heures» une importante délégation ministérielle à Nouakchott (Mauritanie) pour échanger les informations entre les deux pays en matière de lutte contre la Covid-19. Cette délégation qui est «la première du genre depuis la suspension du trafic aérien en mars dernier» traduit l'intérêt particulier accordé par les Présidents des deux pays à entretenir le contact au mieux



■ L'Etat a veillé depuis le début à ne pas risquer la vie des citoyens. (Photo : D.R)

des intérêts des peuples de la région. Les questions de politique intérieure ont également été abordées. Ainsi, Mohand Oussaïd Belaïd a indiqué que ce qui a été évoqué dans le communiqué de Soufiane Djilali (président du

parti Jil Jadid) concernant sa demande de libération de certains détenus était "vrai", et que c'était le «fruit du dialogue», soulignant que le Président de la République avait «promis d'étudier cette demande» dans le cadre du

plein et strict respect de ses pouvoirs constitutionnels et de son attachement total au respect de l'indépendance de la justice. Mohand Oussaïd Belaïd estime que ceux qui boycottent le dialogue «assument leurs responsabilités».

A propos des relations algéro-françaises, elles sont bonnes, notamment entre les deux Présidents, a affirmé le ministre Conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République. Il a ajouté que le Président de la République entretient une relation respectable avec le Président français, tout comme le Président français Macron porte de bonnes intentions dans ses relations avec l'Algérie, mais il existe des lobbies français bien connus ayant des intérêts liés aux partis présents dans la région, qui ont une haine pour l'Algérie. Mohand Oussaïd Belaïd a rappelé que ces lobbies ne digéraient pas l'indépendance de l'Algérie. Autre sujet traité par le ministre Conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République: le Consul du Maroc à Oran, dont l'attitude a dépassé toutes les limites de la convenance, et qui a effectivement quitté le territoire national à la demande de l'Algérie. Pour le Porte-parole officiel de la Présidence de la République, «l'attitude du Consul marocain n'était pas étonnante

Révision constitutionnelle : Le débat va se poursuivre

La campagne de débat et d'explication autour de l'avant-projet de révision constitutionnelle sera probablement prorogée, «pour une durée raisonnable», a fait savoir le ministre conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd, lors d'une conférence de presse animée hier au siège de la Présidence de la République, ceci afin, a-t-il ajouté, que la Constitution escomptée soit «le fruit d'un consensus national le plus large possible». Le débat autour de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, en dépit des mesures de prévention de la Covid-19 limitant la liberté de circulation et de réunion, «confirme le besoin intense du pays d'une Constitution consensuelle» qui jette les fondements d'une nouvelle ère «transmandats présidentiels» et «non une Constitution sur mesure pour des personnes ou des partis», a précisé M. Mohand Oussaïd. Soulignant que cet objectif requiert d'élargir la base du débat à toutes les franges de la société, il a indiqué qu'en réponse, à la demande de plusieurs partis politiques, associations civiles et personnalités nationales, «une prorogation est à l'étude, pour une durée raisonnable, de la campagne de débat et d'explication autour de l'avant-projet de révision constitutionnelle.

«Le but étant de parvenir à une Constitution qui soit le fruit d'un consensus national le plus large possible répondant à la nécessité impérieuse et urgente pour le pays de se doter d'institutions véritablement élues sous la bannière de la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954 pour édifier la Nouvelle République en consolidation des trois composantes de l'identité nationale: l'islam, l'arabité et l'amazighité», a-t-il conclu. A ce propos, Belaïd Mohand-Oussaïd a fait remarquer que l'utilisation du sujet de la religion sur les plateaux de télévision pour débattre de la révision de la Constitution est une pure provocation aux sentiments des citoyens algériens. Il estime que les personnes qui débattent de la religion sont celles qui sont spécialisées dans la discorde et la confusion. Rappelons que ce dimanche, les professeurs Ahmed Laraba et Walid Laggoune, respectivement président et rapporteur général du Comité d'experts ont tenu une séance de travail avec le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, le professeur Ammar Belhimer et le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), Mohamed Louber, autour des voies et moyens requis pour un débat national inclusif, large et pluriel, ouvert à toutes les composantes de la société civile et du monde politique, autour du projet de révision de la Constitution en tant que «pierre angulaire pour l'édification d'une Nouvelle République».

L. A.

REPÈRE

L'ambassadeur des Etats-Unis à Alger «J'ai eu une discussion très productive» avec le Président Tebboune

L'ambassadeur des Etats-Unis à Alger John P. Desrocher a indiqué lundi à Alger qu'il a eu une discussion «très productive» avec le président de la République Abdelmadjid Tebboune. «J'ai eu une discussion très productive avec M. Tebboune. Nous avons couvert plusieurs aspects relatifs aux relations bilatérales entre les deux pays et nous avons parlé longuement aussi des défis auxquels fait face la région», a-t-il déclaré, à l'issue d'une audience que lui a accordée le Président Tebboune. «Je pense que nous avons beaucoup de choses à faire en poursuivant nos objectifs. Je suis très content que nous ayons abordé la construction de cette relation et je suis ravi que l'on puisse continuer à travailler dans ce sens», a-t-il ajouté. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu lundi après-midi l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, avait indiqué un communiqué de la Présidence de la République, précisant que lors de cette audience, les deux parties ont passé en revue les relations bilatérales ainsi que la situation en Libye et dans la région».

car c'est un officier des renseignements marocains». Cette page dans les relations diplomatiques entre les deux pays «est désormais tournée», a-t-il soutenu ajoutant que l'Algérie fait en sorte d'élever le niveau pour préserver les relations entre les deux peuples frères, algérien et marocain. Mohand Oussaïd Belaïd a rappelé la position de l'Algérie concernant la crise en Libye et a fait savoir que l'Algérie saluait la récente initiative de l'Égypte pour le cessez-le-feu en Libye, soulignant que l'Algérie saluait chaque initiative en termes d'effusion de sang et l'Algérie se tient à la même distance avec toutes les parties, car elle travaille pour jouer le rôle de médiateur.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr-dz.com

Amine Andaloussi, porte-parole de la compagnie nationale Air Algérie

Des pertes de 38 milliards de DA sur le chiffre d'affaires des vols passagers

La suspension du trafic aérien, depuis la mi-mars dernier ayant conduit la compagnie nationale Air Algérie, à restreindre son activité et à ne se consacrer qu'aux vols spéciaux de rapatriement et cargo, a engendré des pertes de 38 milliards de DA sur le chiffre d'affaires des vols passagers seulement, a affirmé, hier mardi, le porte-parole de la compagnie, Amine Andaloussi.

« Ces pertes pourraient atteindre les 89 milliards de DA d'ici la fin de l'année », a-t-il indiqué, faisant observer que depuis le 18 mars dernier, soit, depuis la suspension du trafic aérien, près de 18 000 vols de la compagnie nationale Air Algérie ont été annulés, que ce soit pour les lignes intérieures ou extérieures. Les experts en la matière qui prévoient un faible engouement sur les vols du fait des craintes persistantes de la pandémie du coronavirus estiment, a poursuivi Amine Andaloussi, que tout ce qu'ont subi les compagnies aériennes mondiales jusqu'à présent n'est qu'un premier choc. Ces compagnies, a-t-il dit, vont subir un deuxième choc, qui sera plus dur, celui de la faiblesse des flux des



■ Les experts prévoient un faible engouement sur les vols pour la reprise par crainte de la pandémie du coronavirus. (Photo: D.R)

passagers après la reprise. « Même en cas de reprise d'activité les passagers avec billetterie en seront les principaux bénéficiaires », a-t-il fait savoir. Tout en rappelant que la décision d'ouvrir l'espace aérien est une prérogative du Président de la République, le porte-parole de la compagnie nationale de la navigation aérienne, Air Algérie a relevé que même si on décide de reprendre cette activité, on va le faire à hauteur de 30% de notre programme habituel, et on ne peut pas excéder les 40% d'ici à la fin 2020. « Avec un tel scénario de reprise de l'activité, les pertes de la compagnie pourraient at-

teindre 89 milliards de DA d'ici la fin de l'année », a poursuivi Amine Andaloussi. Nous avons encore 65 milliards de DA de trésorerie, a relevé le porte-parole de la compagnie nationale Air Algérie. Et en dépit de la crise, a-t-il fait savoir, nous avons des charges incompressibles que nous devons honorer, à savoir la maintenance des avions, la location des sièges, les charges des fournisseurs et prestataires et évidemment les salaires. Evoquant l'opération de rapatriement des algériens bloqués à l'étranger, la compagnie, a révélé Amine Andaloussi, a rapatrié plus de 8 000 personnes depuis la sus-

pension du trafic aérien et maritime. « Air Algérie compte organiser d'autres vols de rapatriement avant la fin de la semaine », a fait savoir le porte-parole de la compagnie nationale de la navigation aérienne. Hier mardi, l'ambassade d'Algérie à Ankara a annoncé la programmation de deux vols de la compagnie Air Algérie pour le rapatriement des algériens bloqués en Turquie. Les deux vols sont programmés pour demain jeudi 11 juin et après-demain vendredi 12 au départ de l'aéroport d'Istanbul. « L'heure des deux vols est fixée à 17h35 jeudi et à 16h45 vendredi, heure d'Istanbul », a indiqué un communiqué de l'ambassade d'Algérie à Ankara. Cette opération de rapatriement, la énième du genre, concerne les citoyens algériens non-résidents en Turquie qui possèdent un visa de voyage et un billet retour vers le pays. « Seules les personnes dont les noms figurent sur la liste qui accompagne le communiqué sont appelées à se déplacer à temps à l'aéroport », précise la même source, rappelant, au passage, l'obligation de respecter les mesures préventives, telles que la stérilisation et le port de masques, et la signature du formulaire d'acceptation d'un confinement sanitaire dès leur arrivée à Alger.

Rabah Mokhtari

Entreprise nationale de transport par bus de voyageurs centre :

«Les déficits subies estimés à plus de 150 millions de DA»

Le Président Directeur général de l'entreprise nationale de transport par bus de voyageurs centre, Kilane Abderazak a révélé, hier mardi à Alger, que les pertes subies par l'entreprise depuis l'entrée en vigueur, à la mi-mars dernier, de la mesure de confinement sanitaire décidée dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus (Covid-19), « sont estimées à plus de 150 millions de DA », a-t-il indiqué. Intervenant sur les ondes de la radio nationale Chaîne I dont il était l'invité de l'émission « La matinale », Kilane Abderazak a fait cas de la suspension des investissements au niveau national dont l'introduction des technologies modernes et le contrôle technique automobile qui auraient boosté l'investissement au sein de l'entreprise. Durant le confinement sanitaire, a poursuivi le P-dg de l'entreprise nationale de transport de voyageurs centre, une cellule de crise a été installée à cet effet. « Dans le cadre des mesures préventives pour lutter contre toute éventualité de contami-

nation au Covid-19, l'entreprise s'était lancée dans des opérations de stérilisation, la délimitation des barrières de sécurité, l'installation des grilles de protection pour les chauffeurs et l'obligation du port du masque pour les usagers. Limiter la contagion et veiller au respect des consignes annoncées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et nos autorités sont au cœur de nos préoccupations, nous multiplions les mesures de précaution supplémentaires », a relevé Kilane Abderazak. L'entreprise nationale de transport par bus de voyageurs centre qui dispose de 100 autobus, transporte annuellement plus de 400 000 voyageurs à travers 50 lignes exploitées, jusque-là, a ajouté l'invité de l'émission « La matinale » de la radio nationale Chaîne I qui ambitionne de moderniser l'entreprise. « Nous comptons renouveler le parc roulant en optant pour des bus modernes avec des spécifications technologiques avancées, dotés principalement du système de vente du

billet électronique TPE », a ajouté Kilane Abderazak, insistant, au passage, sur la qualité des services, le respect des citoyens et la sécurité routière à travers un bus propre. Pour rappel, l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a fait cas, à l'entrée en vigueur de la mesure du confinement sanitaire, d'une série de mesures préventives à même de faire face au coronavirus, dont des campagnes de sensibilisation et des opérations quotidiennes de désinfection de près de 350 bus de l'entreprise. La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a également annoncé la prise de plusieurs mesures pour limiter la propagation du virus corona (Covid-19) au niveau des gares et des trains, ainsi qu'au niveau interne de ses administrations. La même société a recommandé à son personnel l'observation des mesures hygiéniques (port du masque, gants) et l'usage des solutions désinfectantes afin d'éviter toute transmission avec les voyageurs.

R.M

Mesures de sortie du confinement Labatcha

«Des consultations sectorielles en cours pour garantir les droits des travailleurs»

Après la première phase de sortie du confinement qui a débuté dimanche 7 juin, des consultations sont en cours entre les entreprises publiques et privées et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) pour garantir une bonne hygiène de travail et toutes les mesures permettant aux travailleurs d'exercer dans un milieu sain en respectant les barrières de sécurité pour éviter la propagation de l'épidémie du Covid-19. Le SG de l'UGTA, Salim Labatcha, a déclaré, hier que ces consultations sont en cours avec les entreprises publiques et privées pour garantir les droits des travailleurs. Pour rappel, le Premier ministre Abdelaziz Djerad, a arrêté, la feuille de route de sortie du confinement qui est à la fois, « progressive » et « flexible » et dans laquelle la priorisation des activités a été arrêtée en fonction de leur impact socio-économique et du risque de transmission du Covid-19, avait-on indiqué dans un communiqué des services du Premier ministre. « Conformément aux instructions de M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, le Premier ministre Abdelaziz Djerad, a arrêté la feuille de route de sortie du confinement qui est à la fois, progressive et flexible et dans laquelle la priorisation des activités a été arrêtée en fonction de leur impact socio-économique et du risque de transmission du Covid-19 », avaient précisé les services du Premier ministre. Cette feuille de route, élaborée sur la base des recommandations émises par l'autorité sanitaire, prévoit, outre l'élaboration de guides de règles sanitaires à observer pour chaque secteur et/ou activité, la mise en place d'un dispositif renforcé de surveillance sanitaire, basé sur une stratégie de détection précoce et appuyée par un dépistage ciblé. Le plan de sortie progressive du confinement, qui sera entamée à partir du 14 juin, sous la forme de levée ou d'aménagement du confinement sanitaire partiel en vigueur, tiendra compte de l'évolution de la situation épidémiologique à l'échelle nationale et de chaque wilaya à travers des indicateurs pertinents, notamment : -Le taux de reproduction dit R(t) inférieur à 1, ainsi que le flux journalier des nouveaux cas d'infections enregistrées, avait-on détaillé.

Djamila Sai

BRÈVE

Libye

Boukadoum s'entretient par téléphone avec plusieurs de ses homologues

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est entretenu par téléphone, avec ses homologues de la Libye, la République tunisienne, la République arabe d'Égypte et le Royaume d'Arabie saoudite, indique, lundi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

« Les entretiens ont porté sur les voies et moyens de renforcement des relations bilatérales avec ces pays frères, ainsi que les développements de la situation au niveau régional notamment les derniers développements en Libye », précise le communiqué. M. Boukadoum a réaffirmé la position inaliénable de l'Algérie en faveur d'un règlement politique par le dialogue entre les différentes parties libyennes afin de parvenir à une solution politique inclusive qui garantit l'unité, la stabilité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye, conformément à la légitimité internationale et dans le cadre du respect de la volonté du peuple libyen frère loin de toute ingérence étrangère », ajoute la même source.

Agence

Application de la 3^{ème} phase du Schéma Directeur de l'Aire Métropolitaine

Les walis sur le terrain dès aujourd'hui

Ce qui a fait bouger les choses au niveau du secteur des transports. Il est le premier à subir directement l'impact de cette hausse à la pompe des prix des carburants. D'une manière ou d'une autre, celle-ci se répercutera sur les bourses modestes. C'est certainement pour en atténuer les effets que les pouvoirs publics et les acteurs privés multiplient les rencontres. A l'exemple de celles destinées à repenser la mobilité urbaine pour laquelle des solutions smart et durables des transports collectifs ou individuels ont été avancées, particulièrement en cette période de pandémie du Covid-19. Il reste néanmoins que cette majoration intervient à un moment où, à différents niveaux local, régional et national et bientôt international, des responsables ont été enjoins de penser à désengorger les villes. Surtout celles asphyxiées par des embouteillages interminables et des pics de pollution quasi permanents. C'est que la circulation dans nos villes est devenue, ces dernières années, une priorité, tant en termes de santé publique que de productivité. Ce que reflète l'alerte générale relevée au ministère des Transports et des sièges de wilaya avec mouvements de cadres, des visites et des sorties sur terrain. Des décisions devraient être prises après le constat qu'ils ont établi. Elles concernent le niveau de pollution relevé dans les centres-villes et vieux quartiers urbains, nouvelles villes et autres pôles urbains qu'ils ont visités. Celle de Draâ Erich dans la commune de Oued El Anab à Annaba est concernée. Une des plus importantes nouvelles-villes avec 52.000 logements en fait partie. Elle est

Avec l'augmentation des prix des carburants applicables depuis quelques jours, celle sur les autres produits ou prestations de service devrait intervenir incessamment. C'est-à-dire avec la fin du confinement généré par la pandémie du Covid-19 annoncée pour le 14 juin prochain.

appelée à être visitée aujourd'hui mercredi 10 juin. Comme dans toutes les autres délégations du genre, wali délégué, urbaniste, ingénieur et autres spécialistes des transports seront de la partie. Ils ont pour mission de repenser la mobilité urbaine. Celle-ci est, d'ailleurs, devenue indissociable de l'environnement des villes pour beaucoup dans les émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit en quelque sorte de la mise en route de la 3^{ème} phase du Schéma Directeur de l'Aire Métropolitaine (SDAM). Ce qui explique le remue-ménage qui s'opère depuis quelques jours au niveau du ministère des Transports. L'on affirme être à la recherche des compétences à désigner à des postes stratégiques. Particulièrement ceux appelés à relancer divers projets inclus dans le SDAM ou en mesure de mettre en demeure les élus locaux de matérialiser divers projets dont les financements ont été dégagés. Il faut dire que dans plusieurs wilayas du pays, des élus locaux ont été, pour beaucoup, dans le retard mis dans l'application des deux premières phases et du gel de la 3^{ème}. Malgré maints rappels, ces élus avaient tout fait pour réduire à néant divers et nombreux projets. Le cas de Annaba où plusieurs

projets ont été gelés des élus de la wilaya est très significatif. A l'exemple de celui de la nouvelle gare routière «Kouch» dont l'enveloppe de 140 millions DA est toujours en souffrance. Il y a aussi celle destinée à la mise en place des feux tricolores négligée depuis des années par la commune et l'APW de Annaba. Cet exemple de mauvaise gestion est à généraliser à toutes les institutions élues du pays. Des centaines de projets dont le financement est dégagé depuis des années devant être engagés en urgence sont en souffrance depuis des décennies. En termes de circulation automobile, ils sont à l'origine des embouteillages monstres avec en arrière-fond, le réchauffement climatique. Une conclusion qui entre de plain-pied dans les conclusions du rapport annuel sur l'action climatique du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). C'est dire que le constat est alarmant. Le défi urbain est donc intrinsèquement lié aux enjeux climatiques. Cette situation s'explique largement par l'augmentation des besoins de la classe moyenne. Elle s'est accompagnée du triplement du nombre de voitures en circulation ces dernières années. N'était l'autoroute Est/Ouest, l'on aurait pu classer le secteur des transports dans la série des mal-logés dans le développement du pays. C'est que les projets lancés n'ont pas été suivis d'aménagements urbains adaptés ou ont été livrés à l'abandon.

Un constat qui se décline pratiquement dans chaque grande wilaya du pays. C'est que pour répondre au désengorgement urbain, les solutions émergent de toutes parts. Elles ont été livrées au «je m'en foutisme» des

ministres de l'ancien système qui s'étaient succédés. Ce qui n'est apparemment plus le cas, aujourd'hui avec le soutien des pouvoirs publics. Ce sont des solutions smart et durables destinées à désengorger les villes. Telle la réhabilitation ou la réalisation de 3200 km de voies ferrées ainsi que les réseaux de tramways et autres trains rapides garantissant un faible impact environnemental. Dans cette 3^{ème} étape du SDAM, l'on a pris en compte l'urbanisation du pays. Elle impose en parallèle une reprise en mains des anciens dossiers dont le financement a été adopté. C'est le cas des 3200 km de rail et locomotives pour lesquels l'Etat a dégagé 20 milliards de dollars. Ce qui a donné au titre de premier acquis, le tunnel ferroviaire El-Qantas. Mis en service le 6 février 2019, il est le deuxième plus long tunnel ferroviaire d'Afrique. Il vient après celui d'Hex River qui s'étire sur 16,8 kilomètres entre Le Cap et Johannesburg. Lancés en 2011, les travaux de construction du tunnel El Qantas ont dû être reportés à plusieurs reprises, en raison de la topographie et de la géologie difficile du terrain. Cela a certainement pesé sur les coûts de réalisation. Pour rappel, le ministre a fait savoir, en février dernier, que la voie ferrée en Algérie est passée de 1.800 kilomètres de réseau ferroviaire en l'an 2000, à 4.200 km réceptionnés et mis en service. Il a également annoncé que le réseau sera porté à 6.300 km avec la réception de 2.300 km au niveau de la ligne des Hauts-Plateaux reliant l'extrême-est du pays, de la wilaya de Tébessa à Moulay Slissene dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

A. Djabali

RETRAITE

Déficit de la CNR

«Le prélèvement des taxes pour le financement est possible»

La Caisse nationale des retraites est en crise financière, et enregistre de fortes contraintes pour pouvoir payer les pensions de ses quelques 3,3 millions d'adhérents, pourrait se diriger vers de nouvelles méthodes de financement pour palier à ce déficit, a déclaré hier son DG, Sofiane Mellouka. En marge de son passage à l'émission «L'invité de la rédaction» sur les ondes de la Radio algérienne de la Chaîne III, la première responsable de la CNR a déclaré qu'il «existe actuellement 2 personnes actives pour 5 retraités, alors que dans le meilleur des cas, il faudrait 5 personnes actives pour pouvoir financer la pension d'un retraité, une équation difficile à renverser compte tenu, en particulier, du sous-emploi». Sur un ton plus rassurant, le DG Sofiane Mellouka a assuré que «le déficit de financement auquel est confronté son organisme n'est pas un problème propre à l'Algérie». Pour payer les retraites à ses ayants-droit, celui-ci explique que son organisme doit actuellement faire appel à deux sources principales que sont la Caisse nationale de sécurité sociale (CNAS), laquelle, a-t-il précisé, contribue par un apport financier de 80%, soit 50% des besoins de la caisse, auquel s'ajoute, dit-il, un complément versé par l'Etat, d'environ 18 à 20%. La troisième source de financement dont dispose encore la CNR, a expliqué le même responsable, est constituée par une part de la fiscalité douanière prélevée par les Douanes nationales au titre de la loi de Finances de 2018, laquelle, aura contribué, en 2019, à hauteur de 50 milliards de dinars, une somme prévue pour doubler en 2020. «Si la question de la nécessaire réforme du système de financement des retraites revient chaque fois au-devant de la scène, rien n'a encore été tranché sur ce sujet», a tenu à souligner le DG de la CNR. Pour lui, il existe d'autres sources additionnelles de financement susceptibles d'être exploitées au bénéfice de la caisse de retraite, à l'exemple de prélèvements de taxes sur le tabac, sur la téléphonie mobile ou bien encore sur les médicaments. Par rapport à l'idée de solliciter le Fonds national de réserve des retraites, lequel disposerait de plus de 600 milliards de dinars pouvant aider à essuyer une partie du déficit de la CNR, l'invité considère que celui-ci ne pourrait répondre qu'à des besoins équivalents à une année de plus, a-t-il ajouté, il s'agit-là d'une décision relevant des «plus hautes instances».

Djamila Sai

Saison estivale

Les autorités interviennent pour sauver le tourisme

Comme la plupart des secteurs d'activités économique, le tourisme a été frappé de plein fouet par cette crise sanitaire due au coronavirus. A cet effet, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial, Hacène Mermouri a souligné, avant-hier à Alger, la détermination des autorités publiques à accompagner les opérateurs économiques, dont les professionnels du secteur du tourisme, pour relancer leurs activités commerciales après la levée du confinement. Dans une allocution prononcée lors des travaux du 63^{ème} Comité régional africain, organisée par l'Organisation mondiale du tourisme en visio-conférence, M. Mermouri a indiqué que les autorités publiques du pays «ont assumé leurs responsabilités vis-à-vis de ces opérateurs et professionnels, à travers leur accompagnement afin de relancer leurs activités économiques». Cette action d'accompagnement se fait à travers la prise en charge de la question d'octroi des crédits et l'allègement du recouvrement fiscal et para-fiscal, en préservant les emplois. Il a rappelé, dans ce cadre, toutes les rencontres de concertations tenues avec les représentants de ces opérateurs pour écouter leurs préoccupations et les accompagner

pour trouver les solutions adéquates à leurs problèmes. En ce qui concerne la saison estivale 2020, le ministre a affirmé que cette saison est tributaire officiellement de la levée du confinement et sa préparation est menée dans le cadre d'un travail de coordination avec tous les secteurs concernés, notamment le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Par ailleurs, M. Mermouri a estimé que cette rencontre à laquelle ont pris part les ministres du Tourisme des différents pays africains constitue «une opportunité pour réaffirmer la nécessité de renforcer et de coordonner la coopération africaine dans le domaine du tourisme à travers l'échange d'expériences et de visites entre touristes du continent». Ainsi que d'encourager le partenariat entre les secteurs public et privé afin de contribuer au développement des infrastructures dans le domaine du tourisme et la promotion de la destination africaine en se basant sur le tourisme interne, national et régional puis international après l'élimination de la pandémie du nouveau coronavirus.

Par ailleurs, l'accent a été mis, lors de cette visio-conférence, «sur la nécessité

de «renforcer la formation, promouvoir l'inventivité, améliorer l'artisanat qui caractérise la majorité des pays africains, renforcer le partenariat, rechercher des sources de financement et d'investissement et consolider la coopération bilatérale et multilatérale en vue de relancer l'activité touristique en Afrique». Le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), Zurab Pololikashvili a rappelé toutes les initiatives prises par l'Organisation «en vue de redynamiser l'activité touristique en Afrique, grandement touchée par la pandémie du Covid-19». Comme il a insisté sur l'importance «d'encourager la coopération et la coordination de l'action africaine dans le cadre d'une stratégie unifiée pour booster le tourisme en Afrique qui recèle une richesse naturelle, culturelle et civilisationnelle diversifiée». Le même responsable a souligné que «l'activité touristique doit être parmi les activités génératrices de richesse et de développement durable à travers la création d'emplois, la promotion de la formation, l'amélioration des services et des infrastructures et le renforcement du tourisme régional»

Manel Z.

Règlement de la crise en Libye

Vers une confrontation blindée turco-égyptienne en Libye

L'envoi de renforts blindés égyptiens en Cyrénaïque pour soutenir les forces du Maréchal Haftar, mises en très grande difficulté par la Turquie, risque d'aboutir à un scénario déjà vu fort intéressant. Une confrontation entre les chars Abrams M1A2 égyptiens et les chars M-60A3 turcs délivrés à Misrata n'est pas sans rappeler le choc blindé entre les unités de l'Afrikakorps du Feld-Maréchal Erwin Rommel et les unités blindées du Field Marshal Bernard Montgomery en Libye durant la Seconde guerre mondiale.

Selon les sources de Strategika 51 sur le terrain, les pertes humaines subies par les forces spéciales turques au sud de Tripoli ont galvanisé les militaires turcs déployés aux côtés des forces du Gouvernement d'entente nationale de Tripoli. Soutenues logistiquement par le Qatar, la Turquie s'est imposée comme une puissance militaire de premier ordre dans le conflit libyen infligeant de très lourdes pertes aux mercenaires du Groupe privé PMC Wagner, mais également aux miliciens tchadiens et soudanais se battant aux côtés des forces du Maréchal Khalifa Haftar. Les forces turques ont également taillé en pièce les forces de soutien égyptiennes et totalement bloqué les français qui ne s'attendaient certainement pas à ce qu'un allié de l'Otan puisse retourner ses armes contre un autre membre de cette alliance militaire. Les drones d'attaques turcs battent tous les jours leurs propres records et se sont spécialisés dans la chasse au Pantsir S-1 et aux drones d'attaque émiratis. Afin d'inverser le moment turc, des chasseurs Mig-29 utilisés par les forces de Haftar tentent de neutraliser les drones TB2 Bayraktar. Lors d'une contre-offensive des forces orientales (Cyrénaïque), des Mig-21MF et des Mig-29 ont mené des raids sur les forces du gouvernement de Tripoli tentant de prendre d'assaut la base aérienne d'Al-Jufra, causant la mort de dizaines de miliciens du GNA. Les Mil Mi-35 des forces de Haftar tentent d'assurer un soutien aérien tactique aux unités au sol mais l'indiscipline de certains pilotes nuit gravement à la stratégie des forces de Haftar et de ses soutiens. Le Qatar met les bouchées doubles et on ne compte plus les avions-cargos militaires Qatari ou affrété par le Qatar pour maintenir les approvisionnements logistiques de l'axe Tripoli-Ankara-Doha. L'Égypte risque gros dans l'affaire libyenne. Une éventuelle défaite du petit corps expéditionnaire égyptien face au corps expéditionnaire turc aurait un impact immense en Afrique et dans le reste du monde musulman. Cela consacrerait définitivement la résurgence de la puissance militaire turque en Méditerranée centrale et en Afrique du Nord. Qui aurait cru en 2011 que Bernard Henry-Lévy, Ni-



■ La Turquie s'est imposée comme une puissance militaire de premier ordre dans le conflit armé en Libye. (Photo : D.R)

colas Sarkozy et leur clique, allaient œuvrer indirectement à la plus grande résurrection de la puissance

militaire turque au Levant et en Afrique du Nord depuis la bataille de Lépante en croyant servir les «in-

térêts éternels d'Israël »

Mohamed El Ouahed

Règlement de la crise en Libye : la reprise d'un dialogue «sérieux» s'impose

En Libye, une convergence autour d'une cessation des hostilités et une reprise «sérieuse» du dialogue commence à émerger, et seuls les Libyens sont en mesure de la faire progresser pour ramener la paix dans leur pays en proie à des violences depuis 2011. Les parties libyennes, les pays voisins, la communauté internationale convergent sur l'idée que seul un cessez-le-feu «immédiat» et un retour «sérieux» à la table du dialogue peut rétablir la paix et restaurer la légalité institutionnelle en Libye. Ainsi, l'Algérie a réitéré sa position en faveur «d'un règlement politique, à commencer par un cessez-le-feu et le retour des belligérants libyens à la table du dialogue, pour aboutir à une solution politique inclusive, conformément à la légalité internationale et aux décisions du Conseil de sécurité onusien, et ce dans le respect de la volonté du peuple libyen frère». Par la même occasion, l'Algérie a renouvelé «son attachement au rôle central des pays voisins afin de rapprocher les vues entre les frères libyens (...)». De ce fait, l'Algérie appelle les différents acteurs régionaux et internationaux à «coordonner leurs efforts pour trouver un règlement politique durable à la crise dans ce pays frère». Rappelons, à ce propos, qu'un appel à un cessez-le-feu a été émis en vue de parvenir à un règlement politique dans ce pays (Libye) déchiré par la guerre. Cet appel propose notamment un

cessez-le-feu entre les parties belligérantes à partir de lundi 8 juin, la dissolution des milices, le retrait de toutes les forces étrangères, l'élection d'un Conseil présidentiel représentant tous les Libyens, et la rédaction d'une déclaration constitutionnelle visant à régler les futures élections. Aussitôt annoncé cette démarche a été soutenue par le Maréchal Khalifa Haftar, dont les troupes ont essuyé une série de défaites face aux forces du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA), reconnu par l'ONU.

La solution est à portée de main

Au niveau onusien, la Mission d'appui des Nations-unies en Libye (MANUL) a rappelé que la tragédie qui frappe le pays depuis plus d'un an a prouvé «sans aucun doute, que toute guerre entre Libyens est une guerre perdue. Il ne peut y avoir de véritable vainqueur, seulement de lourdes pertes pour la nation et son peuple, qui souffre déjà du conflit depuis plus de neuf ans». La MANUL a souligné qu'une «solution politique» à la crise de longue date de la Libye reste à portée de main et qu'elle demeure, «comme toujours», prête à organiser un processus politique pleinement ouvert et dirigé par les Libyens. «Nous sommes encouragés par les appels récents de dirigeants libyens à la reprise de ces pourparlers dans le but de mettre fin aux combats et à la division», a dit la mission onusienne, ajoutant qu'une telle reprise peut ouvrir la voie à une

solution politique globale fondée sur l'accord politique libyen et dans le cadre des conclusions de la conférence de Berlin et de la résolution 2510 du Conseil de sécurité des Nations-unies et d'autres résolutions pertinentes. Toutefois, la mission onusienne a rappelé que «pour que les pourparlers reprennent sérieusement, les armes doivent être réduites au silence». Dans cette optique, la MANUL appelle les parties libyennes à s'engager rapidement et de manière «constructive» dans les pourparlers de la Commission militaire mixte afin de parvenir à un accord de cessez-le-feu durable. «Les pourparlers de la Commission militaire mixte doivent s'accompagner d'une mise en œuvre ferme et du respect de l'embargo des Nations-unies sur la Libye récemment renouvelé», a souligné la mission onusienne. Côté humanitaire, les récents mouvements militaires dans le Grand Tripoli et Tarhouna ont provoqué le déplacements de plus de 16.000 Libyens. Par ailleurs, la mission onusienne s'est dite profondément troublée par les informations faisant état de la découverte d'un certain nombre de cadavres à l'hôpital de Tarhouna. Elle a appelé les autorités du GNA, qui a repris cette ville, à mener une enquête «rapide» et «impartiale».

R.I

contribution

La loi de Finances complémentaire 2020

Confrontée aux incertitudes de l'économie mondiale 2020/2021 : éviter la dérive salariale



Professeur des universités, expert international
Dr Abderrahmane Mebtoul

Or pour la loi de Finances complémentaire 2020, étant un projet de budget rectificatif, étant donné le retournement de situation que connaît actuellement le marché pétrolier avec une réduction des dépenses de 30 à 50% qui s'ajoute à celle de l'ancienne loi, comme conséquence de ces tensions budgétaires et financières contrairement aux prévisions du FMI et de la Banque mondiale, il est prévu que la croissance économique serait négative et s'établirait à -2,63% contre 1,80% prévue dans la loi de Finances initiale avec le prix fiscal de 50 à 30 dollars et le prix du marché à 35 dollars. Dans la nouvelle monture, les recettes prévisionnelles reculent à 5 395,5 milliards DA contre 6 289,7 milliards de dinars dans la LF initiale dont 1 394,7 milliards DA de fiscalité pétrolière et 4 001,1 milliards dinars de fiscalité ordinaire. Les dépenses du budget ont été revues à la baisse de près de 6% passant ainsi à 7 372,7 milliards dinars contre 7 823,1 milliards dinars dans la LF initiale dont 4 752,4 milliards dinars pour les dépenses de fonctionnement et 2 620,3 milliards dinars pour les dépenses d'équipement. Les dépenses de fonctionnement baissent (en dehors des salaires et transferts sociaux) de 141 milliards de dinars (près de -3%) par rapport à la loi de Finances préliminaire de 2020, en raison de la baisse de 150 milliards de dinars des dépenses courantes, contre une hausse de 9 milliards de dinars destinés à couvrir la hausse du Salaire national minimum garanti (SNMG). Les dépenses d'équipement ont été réduites de 309 milliards de dinars (-10,5 %) pour passer à 2 620,3 milliards de dinars, contre 2 929,7 milliards de dinars dans la loi préliminaire. Toujours dans le cadre des restrictions, il est prévu une baisse de la valeur courante des importations de marchandises de 4,7 milliards de dollars, pour atteindre 33,5 milliards de dollars, plus la baisse de la valeur courante des services de 2,3 milliards de dollars qui ont fluctué entre 2010/2019 entre 9/11 milliards de dollars par an (appel aux compétences étrangères). Mais le fait le plus important est la baisse des exportations d'hydrocarbures à 17,7 milliards de dollars, contre 35,2 milliards de dollars prévus dans l'ancienne loi de Finances. Le déficit budgétaire devrait atteindre -1 976,9 milliards de dinars, soit -10,4% du Produit intérieur brut (PIB) (contre -1 533,4 milliards de dinars, soit -7,2% du PIB dans la loi préliminaire). La balance des paiements enregistrant un solde négatif de -18,8 milliards de dollars,

L'épidémie du coronavirus a un impact sur l'économie mondiale qui connaîtra en 2020, trois chocs. Un choc de l'offre avec la récession de l'économie mondiale, un choc de la demande du fait de la psychose des ménages et un choc de liquidité avec des sondes de chocs pour 2021. Cette crise aura à l'avenir un impact sur toute l'architecture des relations internationales dans toutes leurs dimensions, militaire, économique, sociale et culturelle.

contre 8,5 milliards de dollars dans la loi de Finances préliminaire, alors que le niveau des réserves de change devrait reculer plus fortement que prévu d'ici à la fin 2020 pour atteindre 44,2 milliards de dollars contre une prévision initiale de 51,6 milliards de dollars. En ce qui concerne la relance économique, il est prévu l'exonération des taxes douanières et de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour une durée de deux ans renouvelables pour les composants acquis localement par les sous-traitants dans le secteur des industries mécanique, électrique et électronique et les pièces de rechange, la création d'un régime préférentiel pour les activités de montage et l'annulation du régime préférentiel pour l'importation des lots SKD/CKD pour le montage de véhicules et l'autorisation d'importer de véhicules touristiques neufs par les concessionnaires automobile, l'encouragement de la création et du développement des start-up, par la modification de l'article 69 de la loi de Finances pour 2020, une exonération temporaire de trois années en matière d'IFU, d'IRG, d'IBS, de TAP et de TVA sur les équipements acquis au titre de la réalisation des projets d'investissement. Concernant l'investissement étranger, il est prévu la révision à la hausse du taux de prélèvement à la source pour les sociétés étrangères exerçant dans le cadre de contrats de prestation de services en Algérie, de 24% à 30% pour les encourager à ouvrir des bureaux en Algérie. La suppression de la règle de répartition du capital social 49-51%, l'exclusion des activités d'achat revente de produits et celles revêtant un caractère stratégique, et l'abrogation des articles 46 de la LFC 2010 et 30 et 31 de la loi n°16-09 relatifs à la promotion de l'investissement, prévoyant le droit de préemption de l'Etat sur toutes les cessions d'actions ou de parts sociales réalisées par ou au profit d'étrangers, l'abrogation de l'article 16 de la loi de Finances pour 2016 portant obligation de financement des investissements étrangers par recours aux financements locaux. Parmi les mesures sociales, le projet de loi de Finances complémentaire prévoit la reconduction jusqu'en 2025 de l'abattement de 50% en matière d'IRG et d'IBS au profit des revenus réalisés dans les régions du Sud, l'exonération totale de l'IRG pour les revenus n'excédant pas 30 000 DA par mois applicable à compter du 1^{er} juin 2020, la révision du seuil du SNMG qui passe de 18 000 à 20 000 DA au bénéfice des bas revenus.

Mais une Loi n'est qu'une Loi, n'étant pas une question juridique mais de pratiques sur le terrain, l'attrait de l'investissement qu'il soit étranger ou national repose principalement sur 7 facteurs : - sur une visibilité dans la démarche socio-économique à moyen et long terme, supposant une planification stratégique, évitant des décisions au gré de la

conjoncture, sur la bonne gouvernance, de profondes réformes structurelles, la corruption détournant les investisseurs créateur de valeur ajoutée, sur la levée des obstacles bureaucratiques centraux et locaux qui constituent le facteur essentiel du blocage, trop de procédures alors que l'investisseur agit en temps réel existant des opportunités à travers le monde et pas seulement en Algérie, sur la réforme du système financier lieu de distribution de la rente qui n'a pas fait sa mue depuis l'indépendance politique car enjeu énorme du pouvoir se limitant à des aspects organisationnels techniques, sur la réforme du système socio-éducatif fondé sur les nouvelles technologies, avoir une main d'œuvre non qualifiée à bon marché n'étant plus d'actualité avec l'avènement de la quatrième révolution économique mondiale fondée sur l'économie de la connaissance, sur l'efficacité des start-up, malgré des compétences qui sera limitée sans une base économique et des institutions efficaces adaptées au digital et à l'intelligence économique, risquant de renouveler les résultats mitigés, malgré de nombreux avantages, de tous ces organismes de l'emploi des jeunes, sur l'épineux problème du foncier car actuellement le mètre carré est trop cher et souvent les autorités attribuent souvent du terrain sans viabilisation et utilités : routes, téléphone, gaz, électricité et enfin éviter des changements périodes de cadres juridiques. Car, il est reconnu après les scandales financiers que la règle des 49/51% a eu un impact néfaste permettant à certaines oligarchies proches du pouvoir d'avoir une rente sans apporter une valeur ajoutée, mais devant définir clairement ce qui est stratégique et ce qui ne l'est pas idem, pour le droit de préemption qui peut décourager tout investisseur sans compter les nombreux cas de litiges au niveau des tribunaux internationaux qui ne donnent pas une bonne image pour l'Algérie. Cependant, j'attire l'attention du gouvernement que les recettes néo-keynésiennes de relance de la demande globale ne s'appliquent pas à l'Algérie qui ne souffre pas de rigidités conjoncturelles devant comparer le comparable comme l'économie vénézuélienne et non les USA et l'Europe reposant sur une économie productive, alors que l'économie algérienne a pour fondement la rente des hydrocarbures avec un déclin de l'appareil productif hors rente, excepté certains segments de l'agriculture. Une nation ne pouvant distribuer plus que ce qu'elle produit, donc attention à la dérive salariale que certains experts proposent qui ne peut que conduire à la dérive inflationniste qui pénalisera les couches défavorisées. La cohésion sociale passe par des subventions ciblées au profit des couches les plus démunies, distribuer des revenus sans contreparties productives étant un

suicide collectif.

2.- Pour l'Algérie fortement connectée à l'économie mondiale à travers sa rente d'hydrocarbures qui lui procure directement et indirectement 98% de ses ressources en devises, est fortement impactée par cette crise où le cours du pétrole fonction du retour de la croissance de l'économie mondiale, loin de certains discours euphoriques, fluctuera en moyenne annuelle entre 30/35 dollars, en n'oubliant pas la perte des parts de marché pour le gaz où la baisse des prix en référence à 2010 est de plus de 60%, procurant 33% des recettes à Sonatrach, ce qui donnerait des réserves de change certainement moins de 40 milliards de dollars fin 2020, sauf miracle d'un cours supérieur à 45/50 dollars, avec une importation de biens et services d'environ 35 milliards de dollars qui est le montant incompressible, se répercutant sur l'appareil productif dont 85% des entreprises privées et publiques fonctionnent avec des matières premières importées. En plus, il s'agira de quantifier le manque à gagner de la réduction de production de l'Algérie variant entre 240 000 et 145 000 barils/j sur une production totale ne dépassant pas 1 million de barils jour en forte baisse depuis 2010. Comment ne pas rappeler que l'Algérie a engrangé plus de 1 000 milliards de dollars en devises dont 98% avec les dérivées proviennent de Sonatrach et a importé en biens et services plus de 935 milliards de dollars entre 2000/2019 avec un taux de croissance dérisoire (entre 2/3%, mauvaise gestion et corruption) mais cette manne pétrolière a permis à l'Algérie d'effacer une énorme dette extérieure qui représente actuellement moins de 5% du PIB. Mais ce modèle a atteint ses limites comme par le passé, devant imaginer un nouveau modèle de développement, éviter de reproduire les schémas du passé comme le schéma directeur «des industries industrialisantes» des années 1970 qui est mort, étant bien placé puisque ayant été directeur d'études au ministère de l'Industrie et de l'Energie entre 1974/1979. Il en est également du schéma directeur de la production en substitution aux importations qui est frappé de désuétude, s'orientant vers un nouveau modèle de croissance mondiale avec la quatrième révolution économique qui est irréversible entre 2020/2030.

La crise mondiale actuelle n'est pas la seule explication de la léthargie de l'appareil productif algérien, 7% de croissance du PB en 2019, selon le FMI, 0,8% selon le gouvernement, avec une prévision négative moins de 5% pour 2020, selon le FMI donc loin des prévisions du gouvernement, le secteur industriel représentant moins de 6% du PIB avec la dominance du commerce-services-administration peu performants. Les prévisions de la Banque mondiale tablent sur une contraction de 3% du PIB en 2020 suite à la chute des investissements publics, qui représentent 44% de la totalité des investissements, les efforts visant à stimuler l'investissement privé, comme l'abrogation de la règle 51/49 pour les secteurs non stratégiques, étant entravés par des incertitudes nationales et mondiales.

(A suivre)
A. M.

INFO EXPRESS

Oum El-Bouaghi

Saisie de 2.991 bouteilles de boissons alcoolisées

Dans le cadre du programme d'action de lutte contre la prolifération des commerces illicites de boissons alcoolisées, nous apprenons que les éléments de la brigade de répression du banditisme (BRB) relevant des services de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Oum El Bouaghi ont, en date du 4/6/2020 mis la main sur une quantité de boissons alcoolisées de différentes natures et contenances de marque locale et étrangère. Après exploitation des informations faisant état qu'un individu utilise des dépôts pour le stockage et la vente des bouteilles de spiritueux à la sortie de la ville de Oum El-Bouaghi, et après s'être délivré une autorisation par les instances judiciaires, les policiers ont procédé à la perquisition des lieux en question où ils ont découvert pas moins de 2.991 bouteilles de spiritueux. La même source précise que le vendeur, âgé de 33 ans, qui a tenté de fuir à bord d'un véhicule touristique a été arrêté par les policiers lors d'un barrage sécuritaire en possession d'une somme d'argent de 85 millions de centimes, fruit de la vente des bouteilles de spiritueux. Le mis en causes a été présenté, le 7/6/2020, devant le tribunal de Oum El Bouaghi pour «vente de boissons alcoolisées sans aucune autorisation et fraude fiscale».

A. Remache

Mascara : Pénurie d'eau, vague de protestation des citoyens et indifférence des responsables

«Eaux... secours !»

Pratiquement en confinement institutionnel, la situation dans la wilaya de Mascara est devenue alarmante à plus d'un titre sur la question de l'eau, la régie, le règlement ainsi que le devenir de cette denrée absolument vitale, le sont certainement à la condition que les responsables concernés par cette ressource à orienter les nouvelles mobilisations pour la gestion de l'espace et des ressources naturelles dans un objectif tempéré, où les dépassements dans les budgets et sources de financement demeurent trop dilapidés à des fins occultes.

Dans ce contexte des plus bizarres, la pénurie d'eau potable, malgré des centaines de millions de dinars absorbés durant l'année 2013 dans la rénovation de réseaux d'alimentation en eaux potable dans la wilaya de Mascara, et qui se déroule dans des conditions lamentables comme bricolage, et ce, à l'heure où nous mettons sous presse le présent article. Dans certains quartiers du chef-lieu, les robinets sont à sec depuis plus d'une semaine, et ce contrairement aux déclarations des uns et des autres, où la situation cette fois-ci est plus complexe. Des habitants sont obligés de se débrouiller par tous les moyens pour se procurer de l'eau sans forcément se soucier de sa potabilité, via certains colporteurs d'eaux patentés et autres qui pullulent ces derniers temps dans la wilaya. Le prix d'une citerne d'eau est calculé selon la tête du client où la cotation surnage entre 800 à 1.200 dinars. La cité «Bekkar Musta-



pha», la rue Sidi Mohamed Cherif, Sidi Bousekrine, Baba-Ali, Medbeur et Sais, cité Village Benaouda, et la liste demeure longue, où d'après les témoignages recensés sur ce problème critique, certains quartiers implantés au sein de l'antique quartier de Baba-Ali, où l'eau n'a plus coulé depuis des mois, et qui diront en ces termes : «On va de mal en pis, car l'eau qui revenait parfois tard la nuit ou très tôt le matin à des doses réduites a disparu des robinets, et la situation devient insupportable. A Sidi Saïd, un quartier situé au chef-lieu, les habitants de la «cité des 936 logements» se sont insurgés contre le bricolage de l'EPEOR, ont fait état de ce fait, d'une véritable «institutionnalisation privée de la gestion partagée de la pénurie ». En fermant

la circulation dans les deux sens sur la route nationale N°06, les habitants ont démontré, une fois de plus, les dessous de la distribution qui se fait sous réunion. Cette iniquité dans la distribution de l'eau qui est carrément à la traîne depuis deux années de souffrance pour les usages du ménage, démontrent qu'il est difficile de conclure à l'équité en matière d'accès à l'eau au regard des enjeux socio-sanitaires que cet accès sous-entend, qu'il existe des inégalités d'accès à l'eau et à l'assainissement dans pratiquement toute la wilaya de Mascara, et ce, en l'absence notable des responsables concernés par ce grave problème. Quels enseignements en matière de justice sociale ? Des ménages qui ne comprennent plus rien, quand dans la plupart des cités, l'eau coule profusément sur le bitume à longueur de journée, des fuites dont la structure publique chargée de la production et la distribution de l'eau potable, l'Algérienne des eaux, demeure incompétente en la matière pour colmater les brèches de ces fuites d'eaux inexcusables qui perdurent en toute impunité, et ce, depuis plusieurs années consécutives. La «publicité» faite dans le cadre de ces travaux de rénovation de réseaux d'alimentation en eaux potable, où paraît-il, l'offre en eau potable de la cité «Emir Abdelkader», dépassera le volume distribué aux ménages, cette publicité mensongère a provoqué la colère des usagers, d'autant que même en l'absence de l'eau, les quittances sont toujours acquittées. La réponse à cette satire de quittances salées, revient souvent dans la bouche des dizaines de responsables qui pullulent dans cette agence, par ces termes laconiques du style : «C'est la pression qui fait «tour-

niquet» le compteur. On n'y peut rien et c'est hors de notre bonne volonté ! ».

Les raisons évoquées par les responsables de l'Algérienne des eaux où la plupart se font tous petits ces derniers temps sur ces coupures d'eaux interminables, sont souvent l'entretien des réseaux, les pompes qui font défaut et autres coupures au niveau du point communément appelé «S» situé sur la route menant à Sidi-Bouhanifia, où l'eau est pompé à partir du barrage, où du moins ce qui en reste.

Dans la wilaya de Mascara, l'eau est devenue une ressource convoitée et très inégalement répartie, et ce, sans rentrer dans les détails qui fâchent dans ce qui se passe exactement dans ce volet vital comme le gaspillage et la mauvaise gestion via des individus irrespectueux des lois de la république. Pourtant, le tableau mérite d'être nuancé où dans la wilaya de Mascara, il ne suffit pas de construire des infrastructures ruineuses pour régler un problème insoluble à la traîne, il faut assurer leur fonctionnement durable, et ce, faute de compétences pour en assurer la maintenance. De redoutables tensions sont à prévoir si le problème persiste, tant que l'eau persistera inégalement répartie dans la wilaya de Mascara.

«De l'eau pour tous»... ce n'est pas pour demain. C'est le statu quo du sens de l'État par son absence

Pour conclure, disons-le haut et fort : «Qu'il est temps d'arrêter de vous cacher derrière les problèmes techniques, un argument qui ne convainc guère certains observateurs, qui parlent d'une tentative de camoufler la vérité, où des milliards de centimes ont été dilapidés dans des travaux incommensurables depuis 2013 à ce jour.

Manseur Si Mohamed

Marché Lassasse à Relizane

Absence de l'éclairage et de l'hygiène

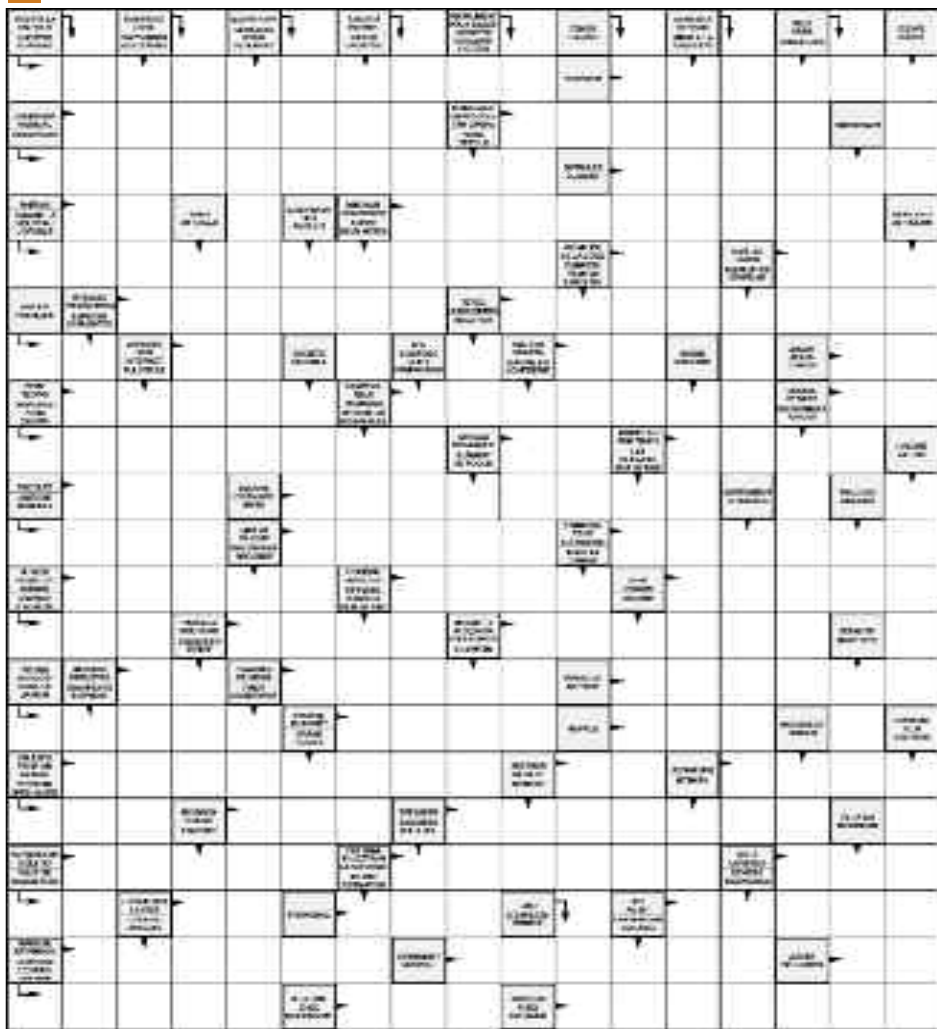
«Désormais, la mairie va appliquer strictement les textes de loi pour réprimer l'absentéisme des commerçants et organiser le marché au profit de la population de la cité, a affirmé le vice-président de l'APC de Relizane». Les commerçants du marché de Lassasse, sis au chef-lieu de Relizane, ne cessent de se plaindre quant à l'état désastreux dans lequel se trouve cette place marchande qui ne cesse de périlcliter». Pour preuve, avec les absences de l'éclairage et de l'hygiène, il ne reste maintenant que trois «Etals» en activité dans ce marché dont l'existence remonte au début des années 2010. C'était un «Souk el fellah» à l'époque. Malheureusement, depuis lors, il a été complètement délaissé par la municipalité de Relizane, nous a ré-

vélé hier un commerçant en activité dans ce marché. « Il y a quelques années de cela, a poursuivi un autre commerçant, lorsque cette municipalité a voulu réhabiliter le marché, elle a attribué aux commerçants une table de 1,5 mètre de long pour deux, à charge pour ces derniers de payer les frais d'électricité, de l'hygiène, du gardiennage. D'autant plus que le marché se trouve dans un endroit un peu isolé qui fait que la plupart des citoyens ignorent son existence et le lieu où il se trouve. Normalement, l'APC doit intervenir pour régler tous les problèmes de ce marché et déterminer la liste de ceux qui détiennent des carrés, des magasins dans le marché, mais qui les laissent fermés au moment où la cité du Complexe souffre de l'absence

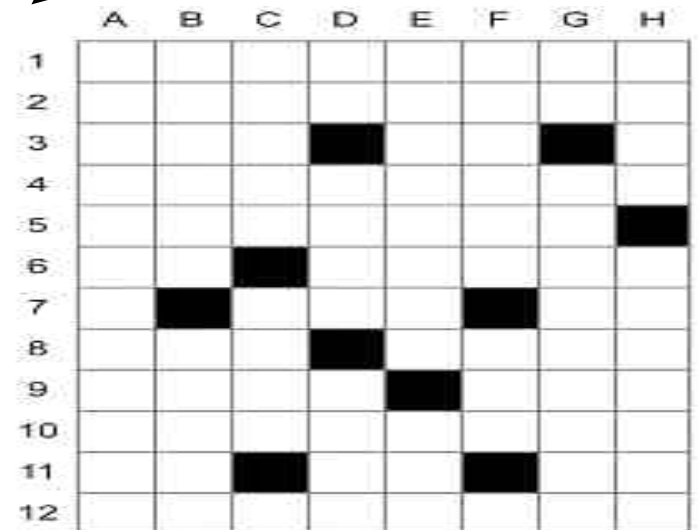
d'un tel espace marchand et que pour faire ses courses, les citoyens se déplacent jusqu'au centre-ville». Se sentant interpellé, le vice-président de l'APC de Relizane a déclaré que l'autorité communale concernée a décidé de prendre des mesures sévères pour organiser ce marché comme il faut, notamment en rouvrant les magasins et les carrés ayant été attribués par l'APC. Malheureusement, ces derniers n'ont pas entamé les activités annoncées en maintenant les locaux fermés. Aussi, dans ses dernières délibérations, l'APC a pris des mesures sévères à l'encontre de ces pseudo-commerçants pour les amener à ouvrir leurs commerces ou à les céder à d'autres qui veulent vraiment travailler.

N. Malik

Mots fléchés



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1. Relative à un reptile.
2. Petit A, petit B et ainsi de suite.
3. Revenu bienvenu. Sur la rose.
4. Suit son bonhomme de chemin.
5. Province et Grand lac.
6. Mosaïque de pays. Vieux péninsulaire.
7. Ce qui est froid en manque. Une main sans cœur.
8. Donne des nouvelles. Il a des secrets pour nous.
9. Lait du premier âge. Il connaissait une formule.
10. Tarde à se décider.
11. Divinité. Sort de la bouche des enfants. Chef de travaux.
12. Qui n'ont pas marqué leur but.

VERTICALEMENT

- A. Condamnation sans peine.
- B. Déraisonnable. Graduer le plan.
- C. Fétide. Est battue par un marinot.
- D. Réunit les têtes pensantes. Sa robe peut finir à vos pieds. Ajoute quelques faiblas.
- E. Supprimée de l'intérieur. L'île de Douglas.
- F. Coup du sort. Principe de la pensée chinoise.
- G. On peut y emboîter le pas. Caractère heureux.
- H. Lac d'Amérique. Point hypocrites.

Mot mystère

- | | | |
|------------|-------------|------------|
| AGIOTAGE | FONDS | RICHARD |
| ALIENER | FRIC | RICHESSE |
| ARGENTER | GRATTER | RICHISSIME |
| BANQUER | HUISSIER | RUINER |
| BIENS | INVESTIR | RUINEUX |
| BILLET | LADRERIE | TAUX |
| CHARGE | LUCRATIF | TERME |
| COSSU | LUCRE | TRAITE |
| COURS | MENDIER | USURE |
| DEBOURSER | NANTI | USURIER |
| DEDIT | NOMINALE | |
| DEFICIT | ONEREUX | |
| DEPOSER | PRET | |
| DOLLAR | RECU | |
| ECHANGER | REESCOMPTER | |
| ENDOSSER | REGLER | |
| ENGRAISSER | REMUNERER | |
| ESPECE | RENTE | |
| FILOU | RESQUILLER | |



Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

« Le souvenir, c'est la présence »

Est-ce le mot :

A : Passée ? B : Invisible ? C : Demain ?

(Proverbe Victor Hugo)

Solutions du numéro 591

Mots fléchés



Mots croisés



Le mot manquant

« La liberté d'aimer n'est pas moins grande que la liberté de penser. »

(Proverbe Victor Hugo)

Mot mystère

EDENTE

L'exil fécond



Par Kamel Bouchama (auteur)

Les faits relatés dans ce livre sont inspirés de la réalité vécue. Cependant, toute ressemblance avec des personnages réels, ayant existé ou existant toujours, n'est que pure coïncidence et ne relève point de la volonté de l'auteur. Mais, qui se sent morveux... se mouche !

L'auteur

Cet agneau zélé, d'une belle race ou de bonne famille – comme vous dites communément chez vous – est décédé seul, aux urgences de la prison du «Cabrane», comme s'il n'appartenait à personne. Il est mort seul. Ses proches n'étaient pas là pour l'assister. Il a quitté notre monde avec son fardeau d'angoisse, d'obsession et de peine. Il l'a quitté avec son cauchemar... celui d'avoir été jeté en prison inconsciemment, voire arbitrairement, parce qu'à travers son inculpation, «on» voulait assouvir une passion, peut-être pour atteindre d'autres, qui sait ?

Oui, il est parti seul, comme tous ces innocents qui ont toujours peur d'être voués aux gémonies, en pénétrant le dédale de la Justice qui, dans notre jungle, n'exhale pas la noblesse de l'équité et de la... rectitude. Les autres, les vrais coupables, ceux qui plastraient, impunément, insolemment, à l'ombre d'un climat fait d'iniquité, de passe-droit et de persécution, continuent à faire fructifier leurs affaires, en tenant le haut du pavé dans le système de la jungle qui, malheureusement, va à vau-l'eau et ne pourrait se faire respecter qu'après une sérieuse refonte dans tous ses compartiments. Ainsi, le corps se perd dans l'abîme de l'arbitraire et le nom dans la mémoire. Dure et triste fortune... comme disait un de vos semblables les humains, Victor Hugo, pour ses marins qui, dans de mornes horizons, se sont évanouis !

Mais qui est cet «agneau indélicat», plutôt, qui était-il – parce qu'il n'est plus – celui qui, selon le procès de première instance, un procès aux multiples retentissements bien après aurait commis un grave préjudice au détriment de la jungle, dans une transaction commerciale dont certains animaux ont rapporté les faits, évidemment, selon la version amplifiée et machiavéliquement ordonnée, de délateurs très intéressés ?

C'était un agneau, un vulnérable commis, qui a payé son zèle à l'Administration de notre jungle, comme des milliers d'autres commis, qui se sont retrouvés dans des situations indélicates pour avoir pris des décisions, en s'engageant courageusement,

«La littérature ne saurait se séparer des systèmes idéologiques au sein desquels ou même contre lesquels elle se forme. Elle est engagée malgré elle. Qu'ils le veuillent ou non, les plus farouches partisans de l'art pour l'art expriment encore une vision particulière du monde et de la cité».

William Marx

en lieu et place de ceux qui n'ont jamais osé prendre leurs responsabilités. C'était un agneau très honnête – je le connaissais parfaitement pour aller vers le dithyrambe le concernant –, un commis de la jungle qui était à quelques mois de sa retraite. C'était un agneau qui a été élevé dans les traditions de l'intégrité et les exigences de la vertu, un agneau enfin, dont la race, connue pour son ancestralité dans notre société des animaux, abhorre et refuse tout ce qui n'est pas clair, tout ce qui n'est pas juste, tout ce qui déshonore, encore plus ce qui cache la réalité au détriment de la vérité.

Je ne vous dirai pas plus le concernant, car si je me laisserai aller dans la description d'un commis comme notre agneau, je ne terminerai pas de sitôt. Et je suis connue pour être généreuse dans mes commentaires. Mais pourquoi le faire aujourd'hui, Dieu n'a-t-il pas notifié son arrêt le concernant, en ce vendredi saint ? Ne voulait-il pas nous instruire qu'il le gratifiait en l'enlevant à cette jungle où l'injustice se fait de plus en plus ignoble, où la haine nie le droit et où l'ambition démesurée se conforme sans peine à l'aversion du mensonge ? Oui, Dieu, Tout-Puissant, a voulu nous interroger en cette circonstance, nous les amis et proches de cet agneau, qui partageons dans une pathétique compassion la douleur des siens. Il nous recommande d'être forts en nous rappelant, par la disparition d'un être très cher, qu'ici bas, la morale et la justice sont chez les «méchants» – je fais allusion aux adeptes de la vilenie – deux vertus qui sont loin de les séduire, puisqu'ils vont vers celles qui nous répugnent.

Et parmi les créatures éphémères que nous sommes, n'y a-t-il pas celles qui ont dit, dans des cas qui ressemblent à celui de notre agneau : «Un innocent condamné est l'affaire de tous les honnêtes créatures» ? Ainsi, si nous prenons notre courage à deux mains, pardon, si nous faisons uniquement notre devoir, en disant la vérité devant ceux qui doivent l'entendre, aurons-nous des résultats... franchement ! ? Non ! Car pour l'instant nous sommes loin, très loin, de ce monde équitable, parce que nous vivons avec un idiome qui n'est pas fait pour clamer la vérité même s'il exprime continuellement nos joies et nos peines, nos besoins et nos passions.

Et, tout en essayant de se retenir pour ne pas éclater en sanglots, la mouche me dit d'une voix assez rude : «Il faut que tu saches que nous vivons dans une jungle où l'erreur a créé beaucoup plus que la vérité !»

Et elle continue sur cette affaire qui l'a beaucoup touchée au point de me la livrer en guise de conclusion. N'est-ce pas pour me persuader encore une fois de la légitimité de sa décision de quitter sa jungle ? Écoutons-la encore, parce qu'elle va directement au but :

Vois-tu, la perte d'un être cher, que ne pourrait-elle pas susciter comme regret, voire comme découragement, et c'est permis, surtout quand l'offenseur est ce pouvoir qui gère la jungle, représenté par la Justice, et l'offensé un commis, un cadre, ayant sacrifié toute sa vie au service de ce même système et de cette même jungle !!!

Cette perception sincère, que je traduis par des expressions simples et que tous les animaux pourront commenter, je l'espère, je l'ai voulue ainsi, pour compatir à la douleur d'une famille qui venait de perdre un joyau – je mesure mes mots –, en la personne de leur agneau, ce commis et cadre supérieur d'un secteur important de la jungle qui est décédé dans l'anonymat, pendant son inexplicable détention.

Je sais, que les gens qui aiment la Justice, la vraie, dans notre jungle, ne vont épargner aucun moyen pour faire triompher encore la vérité concernant ce cadre qui a œuvré avec enthousiasme et dévouement dans cette importante entreprise jusqu'à son incarcération. Il a été réhabilité dans ses droits, il a été acquitté, innocenté, c'est vrai, mais il n'était pas là pour lancer ce cri de joie ou laisser éclater ce bèlement (comprenez ce sanglot) de bien-être. Il est là où les méchants ont voulu qu'il aille. Il est quelque part où les gens honnêtes se rencontrent pour deviser sur une jungle, la nôtre, qui ne cesse de s'angoïsser et se persécuter.

De grâce, que l'on fasse quelque chose, avant qu'il ne soit trop tard, pour d'autres innocents qui peuvent avoir le même sort que notre agneau. Que l'on juge, en notre âme et conscience les commis de la jungle, en tenant compte de dossiers solides, bien faits, et qu'on ne les juge pas sur des présomptions ou carrément sur des accusations de diffamateurs. Franchement, je ne veux pas être aujourd'hui à la place de ce magistrat qui a requis 7 ans de prison contre l'agneau innocent ! Comme je ne veux pas être également à la place de cet autre magistrat, président du Tribunal, qui a tranché en faveur de la justice – la sienne – et condamné l'agneau – toujours innocent – à 2 ans de prison ferme, au détriment de toute logique. Je ne veux pas enfin être à la place de cet officier de police qui, avant de déclencher l'enquête – et quelle enquête –, aurait décrit «l'inculpé», sans aucune pièce accablante, comme un goujat, ayant gambadé dans une prairie où il y avait des milliards à croquer !

Ah ! si ceux-là savaient que l'agneau était parmi ceux qui ont toujours vécu dans la droiture, le respect des principes et surtout dans la probité morale et le dévouement. Et, avant de terminer cette douloureuse affaire, la mouche me rassure que toutes ces transgressions et ces maladresses peuvent être annihilées à condition de :

- réveiller les consciences et dire aux responsables que cette «affaire» – toujours entre guillemets –, puisqu'il s'agit d'assassinat en bonne et due forme, doit être méditée convenablement d'abord, dans ses tenants et ses aboutissants, car c'est toute la société des animaux qui est touchée pendant des circonstances douloureuses comme celles-ci.

- trancher, au niveau de la cour du roi lion, pour demander impérativement à notre Justice d'être plus vigilante dans des cas pareils afin que des cadres de cette dimension ne doivent pas laisser traîner derrière eux des avanies qui marqueront d'une encre indélébile tout leur entourage. Les animaux honnêtes dans cette jungle, en seront reconnaissants tout en ayant ce re-

gain d'espoir qu'ils s'acheminent concrètement vers un pouvoir de droit où la Justice est au dessus de tous. Voilà, je t'ai raconté toute l'histoire des trois innocentes bêtes, la gazelle, l'éléphanteau et l'agneau, qui vécurent des moments très désagréables à cause de la férocité animale, dans une jungle qui n'en finit pas de nous surprendre. Je t'ai raconté également cette autre histoire de l'affaire du siècle qui a abasourdi plus d'un chez nous et ailleurs, dans d'autres jungles. J'ai voulu, tout en te tenant compagnie pendant ce long voyage, que tu connaisses ces aberrations, pour justifier mon désir de ne plus vivre chez moi, parmi les miens. Tu m'excuses si je suis un peu bavarde et dure dans mes propos, en allant jusque dans les détails, mais il fallait te mettre au courant en t'expliquant que ces pratiques n'existent pas uniquement chez vous, dans votre jungle raffinée, pardon dans votre pays, car trop subtil et ingénieusement équipé de tant de moyens techniques et scientifiques. Ces histoires existent aussi chez nous, pour rappeler à tous que nous sommes hélas des sauvages d'une faune qui n'ont pas tellement d'espoir de pouvoir évoluer, sauf si le monde changerait de fond en comble, ce qui est une véritable utopie.

Enfin, je t'ai tout dit. Merci de m'avoir écouté attentivement. Merci pour la patience dont tu as fait preuve avec moi et, encore une fois, toute ma reconnaissance pour ce voyage pendant lequel je me suis permis de joindre l'utile à l'agréable. En acceptant de me prendre avec toi, tu m'as ouvert les perspectives d'une nouvelle vie, ailleurs, et tu m'as offert ce que tout le monde espère vivre le restant de sa vie : la liberté et la justice.

La séparation

Oui, la mouche est proluxe. Mais elle s'avère aussi une brillante avocate pour plaider sa cause et celle de ses amis les animaux qui souffrent, comme nous, de nombreux problèmes ; notamment les lourdes conséquences de la sempiternelle arrogance et de la cruelle insolence qui se sont imposées comme une seconde nature dans notre monde d'aujourd'hui. Sa longue histoire, relatant les infortunes de la belle gazelle et du prodige éléphanteau m'a ramené à la réalité, notre propre réalité dans un monde qui subit l'incongruité de ceux qui le dirigent et, pour comble de malheur, qui ne savent aucunement le diriger. C'est exactement ce que nous ressentons lorsque des pans entiers de la société supportent péniblement, au quotidien les vicissitudes du temps, mais ne peuvent y remédier à cause de leur accroissement et de leur ancrage dans la masse.

Je réfléchissais à toutes ces questions qui se bousculaient dans ma tête, en un amalgame tel que je ne pouvais m'en débarrasser facilement. Trois heures de vol m'ont permis de revenir à la triste évidence d'un monde impitoyable gouverné par le parti pris et la propension du mal et de l'injustice. Je ne pouvais mieux faire que d'écouter la mouche, pendant ce voyage, tellement utile pour celui qui, comme moi, prend la peine de prêter attention à une petite bestiole fort truculente et non moins intelligente. Arrivé à destination, je me devais de remplir mon devoir envers elle. Je l'ai libérée comme convenu avec l'espoir d'avoir été jusqu'au bout de mes promesses et de la retrouver plus tard, qui sait, dans de meilleures conditions.

(suite en page 13)

●●●

Le lâcher s'est fait dans cette belle capitale de l'Europe, là où il fait bon vivre, comme elle ne cessait de le répéter pendant tout le voyage. Elle le pensait vraiment, et soutenait qu'elle ne reviendrait plus jamais à son climat néfaste et nuisible qui lui a suscité tellement de mauvaises aventures et de pénibles complications. Au moins là-bas, je m'imaginai, elle pourrait exploser comme tous ceux parmi nos enfants qui ont pris la clé des champs et se sont retrouvés aux postes de commandes. Là-bas, bien sûr, les seuls critères sont le travail, l'assiduité, l'engagement, le dévouement et la droiture. Sans cela, personne ne peut réussir, gagner son label de qualité et, en même temps, réaliser ses projets de promotions. - Adieu, petite mouche, lui dis-je, je t'aime bien... tu sais ! Fais attention à toi et remplis convenablement ta tâche là où tu éliras domicile. La bonne conduite, le travail et l'honnêteté seront tes meilleures références. Exhibe-les avec modestie, et applique-toi pour les préserver et les perpétuer.

- Merci beaucoup pour ta gentillesse et tes bons sentiments envers moi, une petite bestiole qu'on écrase facilement en claquant des doigts, me répond-elle émue et pleine de reconnaissance. Tu as été si généreux avec moi et si attentif à mes propos que j'ai repris espoir en sachant que la vie, la vraie, n'existe pas chez nous, dans notre jungle, mais ailleurs où les êtres sont plus affables, plus reconnaissants et plus disponibles pour le travail et le sacrifice. Adieu et encore une fois, merci...

Elle s'envole dans le grand espace de ce vaste et luxueux hôtel et disparaît à travers la multitude d'objets de valeur qui ornent son salon, un endroit réservé aux invités de marque. Elle a de la chance, me dis-je, en un laps de temps elle se retrouve dans un autre pays, dans un autre décor et, mieux que cela, dans une ambiance qui lui permettra certainement d'évoluer et de participer à l'effort de développement qui mobilise toutes les bonnes volontés pour faire de notre monde des aires d'entente et de dialogue. Adieu et bonne chance, lui dis-je, une dernière fois, avant de vaquer à mes occupations. Il y a cette Conférence à laquelle je dois assister, à la tête de ma délégation. Je dois me concentrer pour remplir convenablement ma mission.

Cependant, pris dans l'engrenage de la fiction, une bestiole qui parle, et moi qui comprend le langage des animaux – drôle d'équation dans le monde de l'irréel –, je ne pouvais ne pas revenir de temps à autre à cette mouche qui m'a profondément troublé. Car ce dialogue imaginaire qui nous a retenus pendant plus de trois heures, le temps d'un voyage, vient à point nommé pour réveiller ma conscience et je le pense fort bien, celle des autres responsables s'ils ont eu cette chance d'avoir connu pareille situation. En effet, ce dialogue vient pour nous secouer, nous qui pensons vivre une ambiance généreuse où la complaisance et l'amitié font bon ménage alors que nous occultons sciemment de nombreux aspects négatifs et leurs portées sur la société que nous sommes censés gérer avec tout le respect que nous nous devons les uns les autres. En effet, sans m'en rendre compte, je reviens de temps à autre à ma mouche pour engager une autre discussion avec elle, même si elle n'est plus là. Car du coup, j'ai aimé ce petit insecte qui a eu le courage de persévérer et d'oser entreprendre un périple long et déracinant pour changer sa vie, dans d'autres contrées certainement plus accueillantes et mieux nanties. Dans ces contrées où l'effort et le rendement sont respectés et les meilleures conditions pour l'évolution individuelle sont réunies. Mon amie, la mouche, m'a incontestablement marqué... profondément marqué. Son enthousiasme, sa réso-

lution et sa franchise ont fait que je m'imprègne davantage de sa détermination et de son charisme qui ne lui ont pas fait défaut pendant cette longue traversée. Bien au contraire, ils ont plaidé en sa faveur et m'ont convaincu qu'il fallait l'accompagner jusqu'au bout de ses peines et lui présenter ce que j'ai de mieux à lui offrir. Oui, il fallait lui prêter mon aide et mon assistance. Car, en décidant de lui donner la liberté qu'elle me demandait, je tenais en même temps à exorciser cette oppression qui m'habitait, enfin qui nous habitait tous, en ces moments difficiles, et que nous voulions à tout prix nous en débarrasser pour ne plus entendre parler de ces mauvaises choses qui nous persécutaient et nous abaissaient au point de nous rendre faibles et piteux devant l'Éternel parce que nous n'avons rien fait pour nous en dégager. Mais au fait, pourquoi j'écris ces phrases à l'imparfait ? Il faut les réécrire au présent, je pense, parce que nous vivons les mêmes situations aujourd'hui. Nous les vivons encore avec plus d'hostilité et de perversité. Oui, nous les vivons lamentablement. Je le dis, honnêtement, plutôt courageusement, en sortant de ma réserve et en reconnaissant le mal qui nous poursuit. La mouche le dit crânement, ne puis-je pas m'exprimer, moi aussi, vaillamment, devant l'Histoire et jouer mon rôle de responsable fidèle aux principes de vérité et de justice ?

En effet, notre pays va droit dans le mur, comme disait quelqu'un. Et la « démission des institutions est tellement visible depuis longtemps, qu'elle s'accompagne par une lassitude de la société elle-même, une société devenue amorphe, écrasée par une résignation que le pays n'a jamais connue jusque-là ». Est-ce un besoin d'expression, comme pour effacer la marque de l'humiliation ? Peut-être que oui, peut-être que non. En tout cas, dans notre monde, la pente est celle de l'indifférence et du désengagement. La « société est fluide, mondialisée, virtualisée, et les repères éclatent, les frontières s'effacent, les liens se distendent et se superficialisent ». Et plus grave encore, le pays vit une déstructuration inimaginable. Il est atteint dans tous ses fondements, et dans sa crédibilité d'abord. Et là, on se pose la question : est-ce que le système va opter pour sauver le pays ou bien pour se sauver lui-même, en privilégiant avant tout à sa survie ?

Sur un autre chapitre, celui des ressources humaines, « l'étouffement des compétences est un mal, peut-être le plus dangereux, qui ronge notre pays », alors que par ailleurs, dans des pays qui se respectent, cet aspect est entouré d'un grand sérieux. Mais nous, contrairement à eux, nous tournons orgueilleusement – comprendre avec démagogie – la tête vers d'autres démonstrations par trop délirantes et frénétiques, affirment ceux qui nous connaissent très bien. Nous tournons la tête vers des chiffres gonflés par une conjoncture favorable qui ne nous aide pas à nous ressaisir et à connaître la vérité, ni même à comprendre nos limites. « Les hommes honnêtes n'ont pas encore, Dieu merci, disparu de ce pays. Ils sont les victimes de l'anti-sélection. Ce phénomène ignoble, imposé par les plus incompetents et les moins aptes, écarte du terrain tout ce qui est valable pour laisser la place à l'opportunisme de ceux qui, nommés à la tête d'organisations ou d'organismes, ne peuvent pas ne pas confondre entre la responsabilité et l'opportunité et qui, au lieu de consentir des sacrifices, s'arrangent toujours pour tirer des bénéfices », écrivait également, très convaincu, et non moins convaincant, comme ceux qui n'ont jamais rien perdu de leur honnêteté et de leur bon sens d'hommes vertueux : « De toute façon, tout comme l'opportunisme, l'honnêteté est une valeur comportementale qui peut être insufflée, impulsée, en-

couragée. Mais si l'opportunisme se développe généralement chez les gestionnaires les moins intègres et les moins compétents, il va falloir certainement revoir les modalités de sélection des gestionnaires des entreprises de l'Etat ».

Malheureusement, il n'y a pas que ça qui dérange chez nous. Il y a ces grands fléaux sociaux, comme la drogue qui prend des dimensions dangereuses, la délinquance qui infeste nos villes et villages, les vols et les détournements de deniers publics qui se répandent dans nos espaces économiques et financiers. Il y a aussi toutes ces implications de la tragédie nationale qui sont fondamentalement responsables des accumulations des frustrations socio-économiques des populations. Ces implications sont génératrices d'un mal-être social qui est la traduction du chômage, du manque de logement, de l'impression que s'est installée l'insécurité, d'absence de perspective et d'autres phénomènes aussi dangereux que ceux que nous venons de citer. Cette situation fort inquiétante accentue la lame de fond qui fait que des jeunes, qui vivent le nihilisme et l'extrémisme, ne pensent qu'à s'enfuir de leur pays, par n'importe quel moyen, y compris celui de la « débrouille ». Un autre journaliste, pertinent lui aussi, raconte que la veille du jour de l'an, une véritable armada de petites barques a pris le départ d'une plage de chez nous. Objectif : la Sardaigne. Il y avait foule pour saluer les « harragas » : familles, copains, curieux. Un spectacle digne de Federico Fellini ! Mais la voix partisane dans tout cela ? Eh bien, elle est muette, affirmait quelqu'un péremptoirement ! Par manque d'informations ? Par manque d'expertise ? Non ! Par dédain... je dirai pour ma part ! Et quand elle s'exprime, elle fait des vagues, comme celles d'un haut responsable de la République, « bien planqué », qui disait à ces jeunes : « Pourquoi vous partez, puisque chez nous il y a du travail ! ». Ensuite, apostrophant un jeune dans l'assistance qui mettait un de ces tee-shirts grifés, mais « contre façonnés », qui nous parviennent de ces dépôts du Sud-est asiatique : « La preuve, celui-là a de l'argent, puisqu'il porte un tricot Lacoste !! ». C'est lamentable cette insolence, surtout lorsque cela vient d'un haut responsable semblant ignorer la réalité du pays.

Cependant, quel que soit la cause, les problèmes sont latents. On entend dire : « Cachez-moi ce sujet que je ne saurais voir ». De toute façon, le pétrole est là. C'est une grâce divine. Cependant, jusqu'à quand nous allons continuer de par notre inconscience et notre désinvolture, à compter toujours sur cette manne qui nous vient du ciel, pardon du tréfonds de notre sol, et qui est une matière malheureusement tarissable ? Oui, tout comme nous les êtres humains, la mouche semble déstabilisée, déroutée... elle souffre vraiment ! Mais au fait que risque-t-elle, quand elle ne possède rien, quand elle n'a qu'elle-même ? C'est pour cela que la vie d'ailleurs la passionne. Est-ce peut-être pour observer plus objectivement le monde quand elle sera loin de son espace oisif, ennuyeux et vivant sur fond de crise aiguë ? De là, elle se voit confier la responsabilité de son destin. Alors, elle veut se bâtir et donner une forme à celui-ci par l'intermédiaire des grandes découvertes. Mais va-t-elle trouver enfin la générosité de ceux dont elle recherche la compagnie ? Peut-être... En tout état de cause elle y croit. Elle croit dur comme fer de pouvoir trouver la panacée à ses ennuis et redoubler d'effort pour arranger sa vie et agrémenter son séjour en terre d'exil. Ainsi, en reprenant donc mes esprits, c'est-à-dire en oubliant un peu cette histoire imaginaire de mouche, de jungle et d'injustice à cause de laquelle cette dernière tenait absolument à s'expatrier, je me suis promis de me consacrer uniquement aux bonnes causes, de ne voir que ces aspects

positifs avec un regard plus déterminé. Est-ce les paroles que j'ai entendues qui m'ont quelque peu bouleversé et qui, en réalité, m'ont amené à constater une fois de plus la gravité de la situation ? En effet, un genre de séisme s'est produit dans ma tête. De là, j'ai compris qu'il ne fallait plus appréhender quelques affaires avec légèreté, comme l'ordonnaient certains de nos pairs, dans un contexte aussi difficile et aussi dramatique que celui qui est le nôtre. Je me suis juré de ne plus travestir la réalité, de ne plus garder le silence sur des sujets d'une grande importance. Je dois me démarquer une fois pour toutes de ces conduites affligeantes et dire très haut ce qui doit se dire logiquement et surtout... obstinément ! Parce que le pays se trouve dans l'impasse. Il se trouve dans une telle impasse que la jungle racontée par la mouche – et conjuguée par elle à tous les modes de la péjoration – ne peut plus nous méduser par ses talents de sauvagerie et de ruine, car nous faisons encore mieux, nous les humains, quand nous nous y mettons.

Enfin, laissons de côté ces histoires de jungle et d'animaux vivant l'iniquité dans cette inconcevable injustice, pour nous replonger dans nos occupations, les vraies, les plus concrètes, celles auxquelles nous nous consacrons. Oui, revenons à ma mission. La Conférence m'attend. Le sujet est brûlant. Il faut agir judicieusement pour revenir avec de bons résultats afin de les répercuter chez soi, au sein d'une jeunesse avide de changement. Cet apport extérieur nous servira, sans aucun doute, dans le cadre d'un enrichissement permanent du niveau politique des cadres de notre mouvement. Je conçois ainsi ma présence à ces assises, et j'appréhende ainsi le but de cette mission pour laquelle mon pays a consenti d'énormes efforts pour sa préparation et sa réussite.

Oublie pour l'instant la mouche et la jungle et les autres, me suis-je dit... regarde ce qu'il y a d'intéressant concernant ton boulot ! Vas-y, bon courage !

Les retrouvailles

Ma mission étant terminée, je m'appête à rentrer au pays, heureux et satisfait d'avoir rempli ma tâche. Je suis à l'aéroport, j'attends le départ avec ma délégation dans le salon d'honneur, un bel ouvrage réalisé par des gens de goût, sachant recevoir et déterminés à avancer toujours dans le cadre du progrès. Beaucoup de responsables et de hautes personnalités transitent par cet endroit avant de prendre leur vol vers des capitales souvent très lointaines. J'observe ces incessants va-et-vient d'une communauté diversifiée, contrastée, en fait d'un ensemble hétéroclite où se mélangent toutes les races, car cet aéroport est considéré comme l'épicentre géographique qui vous mène vers presque toutes les destinations à travers les cinq continents.

Je suis là, comme à mon habitude, avec mon café et ma cigarette. Le tabac n'est pas encore interdit dans les lieux publics, et non encore diabolisé par des campagnes pertinentes organisées par des associations de santé publique ou privées. La cigarette entre les doigts donne toujours cette fausse illusion de la contenance et du symbole de la virilité. Quelques membres de la délégation se trouvent ailleurs, au free shop, dépensant le peu d'argent qui leur reste pour faire plaisir à leurs enfants en leur ramenant quelques tablettes de chocolat, et à leurs épouses ce pathétique flacon de parfum de... là-bas. Chacun profite, à sa façon, du temps qui le sépare de cet envol de retour au pays, pour retrouver les siens. Chacun traduit, selon son esprit, l'avantage de cette sortie en espérant bénéficier d'une autre, et d'une autre, pour maintenir le cap vers cette profitable formation qui lui manque manifestement.

(A suivre)

K. B.

Fdatic

INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION DE LECTURE

Les nouveaux membres de la commission de lecture du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic), ont été installés lundi à Alger en présence du secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie cinématographique, Youcef Sehairi. Présidée par le producteur et réalisateur Mohamed Abdelfadil Hazourli, la mission composée de neuf nouveaux membres, a pour mission de lire et de valider des projets de scénario déposés au niveau du Fdatic, un fonds public d'aide à la production cinématographique. Outre le président, l'actrice Fatima Bel Hadj, le journaliste et critique d'art dramatique Mohamed Kali, le poète et journaliste Lazhari Labter, Amar Bourouis, journaliste et ancien cadre à la Télévision algérienne et le comédien et formateur en écriture dramaturgique, Smail Soufrit compte parmi les membres de la nouvelle commission. Les membres du Fdatic sont nommés pour un mandat de deux ans, apprend-on de son président. La commission aura pour tâche principale d'étudier les scénarii et d'en approuver ceux qui bénéficieront d'un financement à la production du Fdatic, a expliqué M. Hazourli.

R. C.

TRO

«CHRONOLOGIA», UNE PIÈCE SUR LE RACISME EN PRÉPARATION

Les préparatifs «sont en cours» à Oran pour la présentation de la pièce théâtrale «Chronologia» traitant du thème du racisme et de l'assassinat sous toutes leurs formes à travers le monde, a-t-on appris de son réalisateur. «Il sera procédé prochainement aux répétitions de cette œuvre artistique (expression scénique mise en mode muet, mime et pantomime...) avant la présentation de la générale prévue avant le 1^{er} août prochain», a indiqué à l'APS Sidi Mohamed Belfadel qui a écrit le texte de la pièce et qui a participé à sa réalisation avec Bouzeboudja Houari. Cette pièce théâtrale aborde les massacres commis à travers l'histoire, dont les crimes barbares et les génocides commis par le colonialisme français en Algérie, à l'instar des essais nucléaires à Reggane (dans le Sud du pays), de même que les crimes racistes dans de nombreux pays, les massacres de Sabra et Chatila (Liban) et autres horreurs de l'occupant israélien contre le peuple palestinien, selon la même source.

R. C.

Hommage à Brahim Berrezoug

Doyen de la musique diwane dans le pays

Un hommage a été rendu par la direction de la culture de Bechar à Brahim Berrezoug (87 ans), l'un des doyens de la musique diwane en Algérie, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

L'artiste a consacré plus de 70 ans de sa vie à la consécration, la promotion et le développement de ce patrimoine musical et chorégraphique, a-t-on souligné. Les présents à cet hommage, dont le secrétaire général de la wilaya, Mohamed Makhbi, et le premier responsable local du secteur de la culture ainsi que des journalistes et des membres d'associations locales de la musique diwane, ont manifesté leur reconnaissance à cette grande figure de la musique et de la chorégraphie diwane, qui a contribué activement à la formation de plusieurs générations de musiciens et d'adeptes de ce legs culturel ancestral, à Bechar et dans d'autres régions du pays, selon les témoignages de membres de groupes de diwane à Bechar.

«C'est à l'âge de 13 ans que j'ai rejoint le monde sacré et profane du Diwane, par amour à cette pratique culturelle, musicale et chorégraphique dont nous avons hérité les cérémonies religieuses et musicales de nos ancêtres», a-t-il déclaré à cette occasion. «La pratique du diwane, durant la période



coloniale, nous a permis, moi et mes Maalems (maîtres), dont le défunt Maalem Majdoub, de pérenniser un pan de la culture populaire de notre pays, longtemps confiné dans ses pratiques sacrées tant à Bechar qu'à travers les différentes régions du pays», a-t-il souligné.

«La création de festivals nationaux et internationaux dédiés à cette musique, à Bechar et à Alger, nous a permis de la faire connaître davantage aux différents publics et je suis très satisfait de voir à travers ces festivals le nombre croissant de jeunes qui s'adonnent à cette musique et chorégraphie à travers l'ensemble du

pays, ce qui prouve leur attachement à leur patrimoine culturel national», souligne Brahim Berrezoug qui malgré l'âge continue de prendre part aux cérémonies sacrées du diwane à Bechar et ailleurs dans le pays.

«Le Mokeddem (statut le plus élevé dans la confrérie des adeptes du diwane) Brahim reste notre référence en matière de connaissance de la musique et Bradj (chants) du diwane, et c'est grâce à lui que nous avons appris les rudiments du diwane», a indiqué, pour sa part, Abdelmajid Zenani, président de l'association culturelle locale «gaâdat El waha khettara du diwane».

R. C.

Chanson

Tayeb Aboubi, un artiste en quête de prise en charge



L'artiste Tayeb Aboubi, une figure de la chanson locale, a gravé son nom en lettres d'or dans le répertoire artistique d'Adrar, avec ses nombreuses contributions dans les domaines de l'éducation, de la culture et des sports.

Né en 1965 dans la commune d'Adrar et père de trois enfants, il s'est dès 1977 lancé dans le domaine artistique au sein d'une petite troupe «Okba Ibn-Nafaâ» et a représenté Adrar dans l'émission télévisi-

suelle de la RTA à l'époque «El-Hadika Essahira» (le jardin enchanté), avant de rejoindre en 1981 la troupe «Ness El-Achra» de la chanson classique avec laquelle il a animé de nombreuses fêtes et manifestations locales. Poursuivant son parcours artistique, Aboubi a rallié la troupe «Djil El-Wihda» qui s'est distingué avec des participations artistiques en chantant en France (1988), dont ceux les ayant vécu, les émigrés notamment, gardent encore en mémoire ses soirées. L'artiste s'est aussi distingué

avec cette troupe à différents festivals nationaux de la chanson engagée, à travers les wilayas de Béjaïa, Tiaret, Oran et d'autres régions du pays.

En plus de son répertoire riche en d'autres genres lyriques, patriotiques et politiques, chantant les soucis et espoirs de la nation arabe et musulmane, notamment la question palestinienne, Aboubi a contribué à l'enregistrement, en 1988, d'un album sonore de la troupe Djil El-Wihda au Studio des frères Rachid et Fethi (wilaya de Tlemcen) fréquenté par des artistes de renom.

Activité associative intense, un défi aux soucis de santé

Tayeb Aboubi a su, tout au long de sa carrière, allier une passion artistique à l'activité associative à travers des contributions aux œuvres caritatives et bénévoles en direction de la population, en dépit de ses soucis de santé. Il est membre actif dans les associations de la cité «1^{er}-Novembre» d'Adrar, des parents d'élèves et celle des petits cancéreux, en voie de créa-

tion, et a laissé une empreinte dans les activités éducatives et sportives, notamment scolaires, en tant que fan et joueur de handball à la fin des années 1970 et joueur de football dans différents clubs locaux.

En dépit d'un riche palmarès artistique, Aboubi n'a songé à l'archivage de cette longue expérience artistique qu'en 2017 lorsqu'il a obtenu sa carte officielle d'artiste, en relançant les activités de sa troupe «Djil El-Wihda» à travers un nouvel album «El-Awda» (le retour), après un arrêt forcé durant les années de la tragédie nationale.

Son retour sur la scène artistique n'a duré que quelques temps pour le malheureux Aboubi qui a été freiné dans son élan par des soucis de santé.

Mettant à profit la célébration de la Journée nationale de l'artiste, Tayeb Aboubi, l'homme aux talents multiples, a émis le souhait de voir réhabiliter son palmarès artistique auquel il a consacré sa jeunesse.

R. C.

Enregistrement sonore La justice algérienne passe à la vitesse supérieure

→ La mise sous mandat de dépôt dimanche du directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaia et du manager de joueurs Nassim Saâdaoui, dans l'affaire de trucage présumé de matches, fuité par un enregistrement sonore, confirme un peu plus la volonté de la justice algérienne à combattre toute forme de corruption.

Tout a éclaté avec la diffusion sur les réseaux sociaux d'un enregistrement sonore, dont l'authenticité a été confirmée par une expertise, ayant impliqué Fahd Halfaia et Nassim Saâdaoui. Le ministère de la Jeunesse et des Sports n'a pas tardé à réagir en déposant une plainte contre X, avant que la justice ne prenne l'affaire en mains et inculpe les deux accusés après une journée d'audition chez le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) et le juge d'instruction de la première chambre.

Saâdaoui a été mis en détention provisoire pour «atteinte à la liberté d'autrui, diffamation et enregistrement d'appel téléphonique sans consentement», alors que Halfaia est accusé de «trucage de matches».

La décision de la justice est intervenue la veille de la signature de la première convention cadre entre le MJS et l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, intervenue lundi. Le département ministériel a précisé que cette convention «tend à combattre la corruption dans le milieu sportif et au sein des jeunes». Cette affaire est en train de tenir en haleine l'opinion publique, eu égard à son ampleur. Le dossier a ra-



■ Nassim Saâdaoui, l'homme par qui le scandale a éclaté. (Photo : D. R.)

pidement atterri sur les bureaux du procureur de la République, faisant rappeler à tout le monde le jugement d'anciennes figures politiques, actuellement en prison et condamnés à de lourdes peines notamment pour corruption et dilapidation de deniers publics, à l'image des deux anciens chefs du gouvernement Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal.

Avec la mise sous mandat de dépôt de Halfaia et Saâdaoui, la justice algérienne semble plus que jamais décidée à se pencher sur la corruption dans le milieu footballistique qui a pris des proportions alarmantes depuis plusieurs années déjà et d'autres têtes risquent fort de tomber.

Des son côté, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel a organisé deux auditions pour entendre toutes les parties concernées par cette affaire, sans prendre aucune décision, se contentant de «laisser le dossier ouvert».

D'aucuns estiment qu'il y a une réelle volonté politique de juger et condamner les personnes coupables, que ce soit dans le domaine politique, économique et désormais dans le mi-

lieu footballistique. Le président Abdelmadjid Tebboune a réitéré à plusieurs occasions son engagement devant les Algériens d'«édifier une nouvelle République forte sans corruption, ni haine».

Cette affaire n'est qu'un anneau dans le triste feuilleton de la corruption dans le football en Algérie. Pas plus tard qu'en décembre dernier, l'ancien président de l'USM Annaba (Ligue 2), Abdelbasset Zaïm, avait été condamné à 18 mois de prison, dont 6 ferme, pour «des pratiques suspectes liées à l'utilisation de l'argent pour gérer les résultats des matches de football», après avoir reconnu, sans avoir froid aux yeux, sur un plateau de télévision qu'il avait déboursé 7 milliards de centimes pour acheter des matches et permettre à son équipe d'accéder en Ligue 2 en 2018.

Mellal, Arama, Nezzar et Zerouati en savent quelque chose

Le mal est profond et remonte déjà à plusieurs années. L'affaire Halfaia-Saâdaoui avait été précédée par d'autres scandales, à l'image de la tentative de corruption de deux joueurs du CA Batna en 2012 par la JS Saoura.

Deux joueurs du CAB auraient été en effet approchés à Aïn M'lila par un manager répondant au nom de Nouri

Benaïssa qui s'était présenté en qualité d'émissaire de la JSS.

Le président du CAB, Farid Nezzar, avait alors soutenu que cette personne a été mandatée pour arranger le match (0-0) comptant pour la 8^e journée. Il avait notamment affirmé à la presse qu'il détenait «les preuves d'une tentative d'arrangement du match CAB-JSS».

De son côté, le tribunal d'Aïn M'lila a condamné Mohamed Zerouati, alors président de la JSS, ainsi que l'agent de joueurs FIFA, Nouri Benaïssa, à 18 mois de prison ferme.

À la fin de la saison 2018-2019, une autre affaire avait éclaté, impliquant le président de la JS Kabylie, Chérif Mellal, et le manager général du CS Constantine de l'époque, Tarek Arama. Tout avait commencé à l'issue du match JS Kabylie - CAB Ar-réridj (2-0), disputé le 26 mai 2019 et comptant pour la 30^e et dernière journée de Ligue 1. Le président kabyle avait jeté un pavé dans la mare en accusant Arama de vouloir exiger la somme de 2,5 milliards de centimes pour battre l'USM Alger et offrir le titre à la JSK, chose que le dirigeant constantinois a niée en bloc.

La JSK comptait sur une défaite ou un match nul de l'USMA à Constantine pour remporter le titre, revenu finalement aux Algérois, vainqueurs 3-1. Quelques jours plus tard, Mellal avait diffusé un enregistrement téléphonique avec Arama dans lequel ce dernier a accusé l'USMA de tentative de corruption, tout en incitant Mellal à verser aux joueurs constantinois une «prime exceptionnelle» pour les motiver à battre le club algérois.

Les deux dirigeants ont écopé de deux ans de suspension ferme de toute fonction officielle et/ou activité en relation avec le football avec proposition de radiation à vie de toute compétition ou activité sportive, mais sans pour autant que l'affaire ne soit traitée par la justice.

R. S.

Championnat saoudien Ahli Djeddah dément un départ de Belaili au mercato

→ La direction du club d'Ahli Djeddah a démenti, dimanche soir, un départ de l'international algérien, Youcef Belaili, toujours sous contrat avec le club saoudien de première division. Dans une intervention à la chaîne «24, Saoudi-sports», Messaad El Amiri, un des responsables du club, a qualifié de «rumeur», les dernières informations faisant état du départ de Belaili, au prochain mercato d'été.

«Ahli Djeddah n'a reçu aucune demande d'achat du joueur Belaili ni d'autres joueurs du club. Belaili est sous contrat jusqu'en juin 2022. Le club ne compte libérer aucun de ses joueurs», a indiqué Al Amiri.

Le responsable saoudien a ajouté que son club compte bâtir un solide groupe en prévision de la reprise du championnat et la prochaine Ligue des champions d'Asie.

Al Amiri a estimé d'autre part que l'international algérien constitue une

pièce importante pour l'équipe et il est difficile de s'en séparer.

«Certes Belaili n'a montré que 30% de ce qu'il est capable de faire. Mais, on sait que la période d'adaptation prend souvent beaucoup de temps. Sur le plan personnel, Belaili est un joueur capable de défendre et d'attaquer. On attend de lui le niveau qu'il avait présenté lors de la CAN-2019», a conclu le représentant du club saoudien. Sacré meilleur joueur interclubs, trophée décerné en janvier dernier par la Confédération africaine de football, Belaili avait rejoint Al-Ahly Djeddah en 2019 en provenance de l'ES Tunis, pour un contrat qui court jusqu'en 2022. L'ancien joueur de l'USM Alger est dans le viseur du club turc de Galatasaray selon la presse locale. Belaili a inscrit cinq buts et offert trois passes décisives en dix-huit rencontres toutes compétitions confondues. ■

EN DEUX MOTS

Journée mondiale du donneur de sang :

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens organisera une collecte de sang, dimanche prochain, à la Coupole de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang, a indiqué, lundi l'ONJSA.

L'opération, la 3^e du genre est organisée en collaboration avec l'Agence nationale du sang, représentant le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et la direction générale du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

«Le mouvement sportif national, ainsi que la société civile sont cordialement invités à prendre part massivement à cette opération», a ajouté le communiqué de l'ONJSA.

Cette initiative se veut être une tradition, et vise à remédier un tant soit peu, à la baisse alarmante de la fréquentation des structures de transfusion sanguine. «Toutes les conditions de sécurité exigées pour ce genre d'opération, ainsi que le respect total des mesures de sécurité sanitaire, le respect strict des distances barrières et les règles d'hygiène, seront respectées, ont assuré les organisateurs.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.**

Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**

Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO** Constantine : **SE** Diffusion centre : **SEDICOM** Ouest : **SPDO** Est : **El Khabar** Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République** Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

ES Sétif

Halfaia suspendu de ses fonctions

→ La direction de l'Entente de Sétif a suspendu lundi de ses fonctions, le directeur général du club, Fahd Halfaia, placé dimanche en détention provisoire par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed pour son implication dans l'affaire de l'enregistrement sonore relatif à des arrangements présumés de matches de football. Animant une conférence de presse, lundi après-midi au siège du club, le président du conseil d'administration de l'ESS, Azzedine Arrab a expliqué qu'après le placement en détention provisoire du directeur général de la société commerciale, Fahd Halfaia, le conseil d'administration a décidé en réunion de «suspendre de ses fonctions le directeur général avec effet immédiat».

Il a également été décidé à l'issue de cette réunion de «confier le rôle de directeur général au président du conseil d'administration jusqu'à la fin du mandat prévue le 30 juin».

Autre point important, le conseil d'administration de l'ESS compte bien rappeler à la commission de discipline de prendre en considération l'article 4 du règlement de discipline qui «dédouane l'Entente de Sétif du fait que le contrat liant Fahd Halfaia au club n'est aucunement de nature sportive

et que ce dernier n'exerce pas de responsabilités sportives ni sur l'équipe premières ni sur les jeunes catégories», selon Azzedine Arrab.

Le directeur du conseil d'administration a, par ailleurs, appelé les supporters de l'ESS «au calme et à ne pas se laisser influencer par les luttes d'intérêts, pour que le club puisse sortir indemne de cette crise».

Il a également tenu à rassurer les supporters quant au scénario de retrait de points. «D'un point de vue juridique personne ne peut enlever de points à l'équipe, nous avons apporté des clarifications à la commission de discipline par l'intermédiaire de notre avocat».

Il a ensuite révélé avoir parlé au cours des précédentes heures à Nabil El Kouki et aux tauliers de l'équipe qui lui ont assuré «qu'ils comptaient bien rester sur leur lancée de résultats positifs après la reprise du championnat et faire taire les mauvaises langues mettant en cause les dernières prestations des joueurs de l'ESS».

Arrab a également assuré qu'il allait poursuivre sa mission à la tête du conseil d'administration et «qu'il ne comptait pas quitter le navire dans des conditions pareilles». ■

en direct
Journée du donneur de sang

L'ONJSA organise une collecte le 14 juin à la Coupole

le match à suivre
Championnat saoudien

Ahli Djeddah dément un départ de Belaili au mercato

football
ES Sétif

Halfaia suspendu de ses fonctions

Omar Betrouni (directeur des écoles et de la formation du MCA) :

«Il faut assainir le football, il est grand temps»

→ Avec tous les remous qui agitent la scène footballistique ces derniers temps suite à l'affaire de l'enregistrement audio entre le directeur général de l'ES Sétif Fahd Halfaia et le manager de football, Nassim Saâdaoui qui sont, depuis dimanche, sous mandat de dépôt, nous avons entrepris une série d'entretiens avec des anciens joueurs qui ont marqué l'histoire, saine, du football algérien. Après Ali Fergani, Mustapha Kouici et Djamel Menad, aujourd'hui, c'est au tour de l'ancienne coqueluche du MCA et de la sélection nationale, Omar Betrouni d'apporter sa vision sur la situation du football algérien...



■ Betrouni pour un grand lifting de notre football.

(Photo > D.R.)

La Nouvelle République : *Merci d'avoir répondu à notre invitation, et dans ce cadre, j'aimerais vous poser une première question qui est au cœur de l'actualité sportive. Elle a d'ailleurs été posée à vos collègues Fergani, Kouici et Menad. Il s'agit de la reprise du championnat qui est prévue pour bientôt, vous la saisissez ?*

Omar Betrouni : Oui, mais avec des conditions. Je ne me retrouve pas dans ce football qui continue à nous assommer par ses histoires qui ne se racontent plus. Il m'est arrivé d'essayer de comprendre pourquoi ce football est-il dans cet état ? Qu'est-il devenu et pourquoi existe-t-il d'ailleurs ? Difficile, très difficile de décrypter une situation qui prend du volume. La reprise, dites-vous ? Oui, mais comment ? Pour moi, il faut terminer la saison, comme cela se fait ailleurs, sauf qu'ailleurs, des dispositions sont prises pour que la reprise ait lieu dans les meilleures conditions. Le docteur Damardji, président de la commission médicale de la Fédération algérienne de football, lui ne souhaite pas cette reprise. Il a ses raisons. Il est scientifique, ce n'est ni moi, ni quelqu'un d'autre qui pourrait le contredire. En plus, il y a le contrôle médical, les tests, toute la batterie médicale à respecter. Ce n'est pas rien...

Il y a un autre phénomène à prendre en considération, c'est l'état de nos infrastructures qui n'ont pas bénéficié d'opérations de liftings durant cette pandémie. C'était pourtant l'occasion de réparer ce qui est réparable, d'améliorer les infrastructures,

compléter ce qui manque et mettre de l'ordre dans toutes les structures, y compris au niveau de l'éclairage, des séparations intérieures au sein des vestiaires. Mais rien de cela. Alors vous voyez qu'il y a du boulot qui aurait pu être fait durant cette pandémie. Le huis clos est une chose normale, mais est-ce que cette situation va durer encore longtemps ? Un autre retard dans cette prise en charge des infrastructures. Je dis, oui mais... à quelle heure vont-ils jouer ? Vous, le savez-vous ? C'est l'été, il ne faut pas l'oublier. Les joueurs sont fatigués, ils n'ont pas joué durant près de quatre mois, et en plus, qui accompagnera les équipes ? Combien seront-ils sur le terrain ?

L'enregistrement sonore ne résonnera plus. Un autre cas qui a encore fait mal au football ?

Soyons sérieux. Ce n'est pas la première fois que le football est secoué par des affaires de trucages, de combines, de négociations de matches ou de corruption des arbitres. Je suis heureux d'apprendre qu'une nouvelle étape s'ouvre aujourd'hui, mieux vaut tard que jamais. Cette affaire va, je le pense, donner à réfléchir à ceux qui se préparaient à emprunter cette voie. Pour moi, je dis que la FAF aurait dû réagir avant le ministre de la Jeunesse et des Sports qui a déposé plainte contre X. Sid Ali Khaldi veut assainir la situation alors que des institutions existent. Nous saluons cette formidable action du n°1 des sports. Espérons que cette opération sera celle de l'assai-

nissement, non seulement du football, mais de toutes les disciplines. En ce qui concerne le football, il est temps que l'on mette fin à la présence des vautours qui se déploient pour le salir. Il faut continuer à les harceler, les dénoncer et permettre à la justice de les isoler, une fois pour toute. Aux instances sportives de prendre également leurs responsabilités face à de pareils phénomènes.

Je profite pour vous poser une question posée aussi à vos collègues, en l'occurrence, êtes-vous pour ou contre l'aide financière de l'Etat aux clubs ?

Je voudrais savoir jusqu'à quand l'Etat va continuer à déboursier de l'argent ? Ne serait-il pas plus intelligent de laisser les compétences gérer les clubs ? A ceux qui savent mener à terme des opérations de marketing ? C'est à eux seuls de développer des stratégies, à même de convaincre des entreprises publiques et privées pour accompagner leurs clubs dans leur développement. La clé est là, pas ailleurs. Le marketing sportif est négligé, on le sait. Je dis qu'un club sportif, c'est l'innovation et l'innovation doit être partout. C'est de cette manière que le club peut renflouer ses caisses. Mais nous savons que les clubs souffrent, et qu'ils sont au bord de l'asphyxie. Je dirais peut-être que l'aide de l'Etat peut être limitée aux clubs démunis d'infrastructures. Par contre, il y a ceux qui ont des stades, à l'image du MC Oran, l'ES Sétif, l'USM Annaba, l'USM Bel-Abbès, le CS Constantine, l'USM Blida. Ces équipes

peuvent construire par exemple leur centre de formation contrairement aux équipes qui n'ont pas de stades, comme c'est le cas du CR Belouizdad, du NA Hussein Dey, de l'USM El Harrach, du MC Alger, de l'USM Alger, ce qui permettrait à ces clubs de renflouer leurs caisses.

Nous allons terminer par une autre question qui revient souvent sur le tapis, c'est l'implication des ex-internationaux dans le mouvement sportif ?

Excellente question. Les ex-internationaux devraient avoir leurs places dans les Fédérations, les Liges, non seulement dans le football, mais également au sein des autres disciplines tels que hand, le volley, la natation, le basket, le judo, l'athlétisme, la boxe, le karaté et autres... Il est aisé de constater, aujourd'hui, que la majorité des professionnels ne sont pas sollicités parce qu'ils peuvent apporter un plus et jouer un grand rôle dans la mutation de ces disciplines, notamment dans la formation.

Que devient Omar Betrouni ?

Je suis directeur des écoles et de la formation au Mouloudia Club d'Alger avec d'excellents entraîneurs algériens.

Propos recueillis par H. Hichem

A voir

■ BeIN Sports 1 : Leipzig - Paderborn à 19h30
 ■ RMC Sport 1 : Portimonense - Benfica Lisbonne à 19h15